

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA  
SECURITE PUBLIQUE  
REGION DU LAC-TCHAD  
DEPARTEMENT DE WAYI  
SOUS-PREFECTURE DE DOUM-DOUM  
CANTON MALLOUM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON MALLOUM**

**Période :Juillet 2015 à juin 2019**

Elaboré par la population du cantonMalloum

Avec l'appui financier et technique : Coopération Tchad-Union Européenne

Et l'accompagnement de SOSSAHEL International

**Juin 2015**

## Table de matières

<b>Liste des Abréviations .....</b>	<b>iv</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>I. Généralités sur le canton.....</b>	<b>6</b>
<b>1.1. Milieu physique.....</b>	<b>6</b>
1.1.1. Localisation géographique.....	6
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	8
1.1.2.1. Relief .....	8
1.1.2.2. Climat .....	8
1.1.2.3. Hydrographie .....	9
1.1.3. Les ressources naturelles.....	9
1.1.3.1. Sols.....	9
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	9
1.1.3.3. Faune .....	10
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables.....	11
<b>1.2 Milieu humain.....</b>	<b>11</b>
1.2.1. Historique du canton.....	11
1.2.2. Caractéristiques démographiques .....	12
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle .....	12
1.2.4. Organisations modernes.....	13
1.2.5. Les intervenants .....	14
1.2.6. Les infrastructures .....	17
<b>1.3. Activités économiques .....</b>	<b>21</b>
1.3.1. Agriculture .....	21
1.3.2. Élevage .....	22
1.3.3. Pêche.....	23
1.3.4 Commerce.....	23
1.3.5 Artisanat .....	24
1.3.6 Autres activités .....	24
<b>II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine .....</b>	<b>26</b>
<b>2.1. Agriculture, Elevage, pêche .....</b>	<b>26</b>
2.1.1 Résultats du diagnostic .....	26
2.1.2 Les axes prioritaires de développement .....	27
<b>2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme .....</b>	<b>28</b>

2.2.1 Résultats du diagnostic .....	28
2.2.2 Les axes prioritaires de développement .....	29
<b>2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)</b>	<b>29</b>
2.3.1 Résultats du diagnostic .....	29
2.3.2 Les axes prioritaires de développement .....	30
<b>2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....</b>	<b>30</b>
2.4.1 Résultats du diagnostic .....	30
2.4.2 Les axes prioritaires de développement .....	31
<b>2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport .....</b>	<b>32</b>
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	32
2.5.2. Les axes prioritaires de développement .....	33
<b>2.6. Affaires sociales-Genre .....</b>	<b>33</b>
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	33
2.6.2. Les axes prioritaires de développement .....	34
<b>2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .</b>	<b>34</b>
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	34
2.7.2. Les axes prioritaires de développement .....	35
<b>III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....</b>	<b>36</b>
<b>IV. Projets de développement sur la durée du plan .....</b>	<b>38</b>
4.1. Agriculture, Elevage, pêche .....	38
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme .....	39
4.3. Economie.....	39
4.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	40
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport .....	42
4.6. Affaires sociales-Genre .....	43
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité.....	43
<b>V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions.....</b>	<b>45</b>
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions .....	45
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	45
5.3 Planning annuel de travail.....	47
<b>Conclusion.....</b>	<b>51</b>

## Liste de tableaux, cartes, figures

Tableau I : Regroupement des villages du canton Malloum	3
Tableau II : Evolution de la pluviométrie sur une période de 5 ans	8
Tableau III : Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton	9
Tableau IV : Succession des différents chefs de canton	10
Tableau V : Répartition de la population par catégories et âge	11
Tableau VI : Données de base de l'éducation	16
Tableau VII : Infrastructures sanitaires	17
Tableau VIII : Résultats diagnostic agriculture, élevage, pêche	23
Tableau IX : Axes prioritaires domaine agriculture, élevage et	
Tableau X : Résultats diagnostic gestion des ressources naturelles	25
Tableau XI : Axes prioritaires gestion des ressources naturelles	26
Tableau XII : Résultats diagnostic domaine économie	26
Tableau XIII : Axes prioritaires domaine économie	27
Tableau XIV : Résultats diagnostic domaine – Santé – Eau potable	28
Tableau XV : Axes prioritaires domaine – Santé – Eau potable	29
Tableau XVI : Résultats diagnostic domaine éducation- jeunesse – culture – sport	30
Tableau XVII : Axes prioritaires domaine Education – Jeunesse – Culture et sport	31
Tableau XVIII : Résultats diagnostic domaine Affaires sociales -Genre	32
Tableau XIX : Axes prioritaires domaine Affaires Sociales – Genre	32
Tableau XX : Résultats diagnostic domaine Gouvernance – Sécurité – Paix	33
Tableau XXI : Axes prioritaires domaine Gouvernance – Sécurité – Paix	34
Tableau XXII : Grands axes de développement des différents domaines	34
Tableau XXIII : Projets de développement / Agriculture – Elevage – Pêche	37
Tableau XXIV : Projets de développement / Gestion des Ressources Naturelles	38
Tableau XXV : Projets de développement / Economie	38
Tableau XXVI : Projets de développement / Santé – Eau Potable – Assainissement	39
Tableau XXVII : Projets de développement / Education – Jeunesse – Culture – Sport	40
Tableau XXVIII : Projets de développement / Affaires sociales – Genre	40
Tableau XXIX : Projets de développement / Gouvernance – Paix – Sécurité	41
Tableau XXX : Projets de développement : Gouvernance – Paix – Sécurité	43
Tableau XXXI : Planning annuel	43

## **PHOTOS**

Photos N°1 : Formation des membres des commissions thématiques	4
Photos N°2 : Aménagement et équipement ouadis	14
Photos N°3: Ecole officielle de Maloum – salle de classe	16
Photos N°4 : Visibilité intervenants - Centre de santé	17
Photos N°5 : Pompe à motricité humaine	
Carte : Limites territoriale du canton Malloum	6

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

**ACTED** : Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement

**ADC** : Association pour le Développement Cantonal

**ALV** : Animateur local Volontaire

**CCD** : Comité Cantonal de Développement

**CDA** : Comité Départemental d'Action

**CT** : Commission Thématique

**COSAN**:Comité de Santé

**FAO**: Organization of Food and Agriculture

**UNICEF**:United Nation International Children's Emergency Fund

**UE** : Union Européenne

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**ONDR** : Office National de Développement Rural

**PADL/GRN** : Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles

**PDL** : Plan de Développement local

**PDRD** ; Projet de Développement Rural de Doum-doum

**PNSA** : Programme National de Sécurité Alimentaire

**SIDRAT** : Système d'Information pour le Développement Rural et Aménagement du  
Territoire

## INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, il ya eu des actions engagées dans le processus de développement par l'Etat tchadien et les autres partenaires techniques et financiers pour redynamiser le niveau de vie de la population. Les résultats obtenus de ces interventions ne sont pas toutes fois évidentes pour un changement radical de la base.

En effet ces actions entreprises tiennent compte des problèmes réels et préoccupants des populations. Ainsi pour rendre opérationnelle ces réalisations, il a fallu adopter une approche thématique et descendante qui tient compte de l'implication des responsables de gestion du terroir, de projets et des services déconcentrés de l'Etat.

Cette démarche concède donc un rôle important aux communautés à la base dans le processus de prise de décision et de mise en œuvre de leurs projets. Elle met en liaison le processus de décentralisation au Tchad entrepris depuis l'adoption de la constitution du 31 Mars 1996 et qui crée un cadre légal à la démarche de développement local. Il confère une autonomie de gestion aux collectivités rurales décentralisées et leur transfère des compétences en matière de développement qui jusque là étaient exercées par le pouvoir central. Il offre une opportunité aux communautés locales de mener leur propre développement sans crainte de se heurter aux contraintes du pouvoir central.

Le canton Malloum fait partie des dix (10)cantons que compte le département de Wayidans la région du Lac qui a aussi bénéficié de cette démarche de planification autour de la problématique de développement.

Il dispose des potentialités diverses dont on peut citer les ressources naturelles (ouadis) et humaines (jeunesse de sa population). Dans le cadre de la réalisation des actions entreprises par les programmes, les projets et les services techniques de l'Etat il ya eu la mise en place de la production de plants pour le reboisement, la lutte contre les épizooties, la fixation des dunes pour lutter contre l'ensablement des ouadis, la réalisation des forages, la construction des parc de vaccination, l'aménagement des ouadis et polders, etc..

De toutes ces actions réalisées, il apparait toujours que le niveau de vie de la population ne s'est toujours pas amélioré. Celle-ci est confrontée aux problèmes récurrents de famines et l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable) dans la majorité des villages du canton. La population vit une psychose et ne parvient pas à son autonomie. C'est aussi là un réel problème rencontré et qu'il fallait contribuer à trouver des solutions.

Ce faisant la participation à ce processus de décentralisation en cours, prônée par le Gouvernement permet la mise en place des collectivités territoriales et qui offre une opportunité aux populations. Le gouvernement n'a pas encore délimité le ressort territorial des collectivités et les niveaux de planification sont encore restés au niveau national et sectoriel.

Or c'est à base de cette planification que les populations pourront engager des actions jugées prioritaires. C'est un processus par lequel la communauté arrivera à dégager ses problématiques de développement, identifiera de manière concertée ses priorités et les traduira en actions qu'elle fera exécuter et gérer suivant un planning bien défini.

Il revient enfin de droit de dire que parmi les prérogatives qui peuvent être transférées aux collectivités locales figure la planification, et cela fait appel à l'élaboration de documents de planification pour une meilleure prise en charge des besoins exprimés par les habitants. Ainsi le plan de développement local ou cantonal établi permet une négociation financière pour faire face à la problématique du développement et définit les axes stratégiques d'intervention en termes d'accès aux services sociaux de base, les secteurs productifs, la gestion des ressources naturelles, la structuration et l'organisation des populations, etc. L'une des manifestations majeures du développement local est aussi la traduction des aspirations des communautés dans un outil qui présente clairement le chemin par lequel une organisation ou une société entend changer sa situation actuelle et future.

C'est en considérant ses atouts que la population du canton Malloum a sollicité l'appui de SOSSAHEL International pour l'élaboration de ce document.

Le projet d'accompagnement des populations rurales à la planification locale dans le département de Wayi a été lancé le 23 mai 2013 grâce à l'appui financier de la Coopération Tchad-Union Européenne (UE) à travers le PADL-GRN. Le plan de développement du canton Malloum est l'un des dix plans établis dans les cantons du département. Il est le fruit de plusieurs concertations entre les populations et les autres acteurs de ce canton. Par la démarche dite participative, les communautés ont réalisées elles-mêmes la planification avec l'appui de l'équipe du projet et les agents des services déconcentrés de l'Etat.

La logique d'élaboration s'est établie comme suit :

➤ **Les ateliers d'information et sensibilisation de la population sur l'intervention du projet**

Un atelier et des rencontres de sensibilisation ont servi de cadre pour informer les parties prenantes :

- *Un atelier de lancement à Bol, chef-lieu de la région.* Cette activité a été réalisée le 23 mai 2013. C'est une phase qui a permis d'informer l'exécutif régional et les délégations techniques régionales sur le contenu du projet mais aussi d'obtenir leur appui dans la mise en œuvre.
- *Une réunion départementale d'information à Ngouri le 30 mai 2013.* Elle a été animée par l'équipe du projet, appuyée par le Coordonnateur Exécutif de SOSSAHEL International Tchad de l'époque.
- *Une réunion cantonale d'information organisée le 26 décembre 2013 au palais cantonal à Malloum, chef-lieu du canton.* Cette rencontre a regroupé la majorité des chefs de village du canton accompagné ou non de notables. Elle a permis la sensibilisation et la désignation des représentants des villages et l'explication du rôle et la responsabilité des chefs de village pendant le processus de planification. Un comité chargé de suivre et d'appuyer l'équipe du projet au début du processus de planification a été mis sur pied. Ce comité composé de 3 membres dont 1 président ; 1 secrétaire général et 1 trésorier et doit disparaître une fois que le CCD est mis en place.

Au total soixante-huit (68) villages ont été recensés et répartis en 3 groupes de villages comme le présente le tableau ci-après.

Tableau I : Regroupement des villages du canton Malloum

Groupe de villages	Nom des villages par groupe
Groupe 1 (34 villages)	<p><b>Malloum1</b></p> <p>Martou Adam Ngay, NguirromKottoti, Miré Soula, Martou 1, Douloumi1, Soura,</p> <p>Douloumi2, Malloundom, Kangadirom, DouloumiKalah, Miré Soula2, Malloum2,</p> <p>Kolla, Kangarmeléléa, Malloum,DouloumiAbdraman, Sidia Koura, Kourna, Kalairom, Kandji2, KournaWoli, Sidia, Nguirrom, Douloumi Adam Choukou, Sidia,</p> <p>Kandji1, Malloum2, Kourna2, Sidia2, MalloumWoli, Kourna1, KirnaKallam, DouloumiKarra</p>
Groupe 2 (21 villages)	<p>Kollom1, Ngoumwouta, Doumsa Mal Moussa, Doumsa mal Mht, KollomKindila,</p> <p>Kollomquoumkanati, Kollom2, Gallaouti1, Kollom3, Soulouti, kollom4,Doumsa Idriss,</p> <p>DoumsaAlairi, Kaiditi, Amari, DoumsaNgalanati, DoumsaAlhadjKaoulou, DoumsaMbodou, DoumsaChoukoui, DoumsaBoldjomi, Doumsa Moussa Haroun</p>
Groupe 3 (13 villages)	<p><b>Tofoy 1</b></p> <p>Kowrom koudou 2, Moussa Laisouri, TofoyBoudoumari, , Tofoy2, KollomAssan, Kowromalairi, kayawa, soula, kaourom, mongreye, andre,kollomAdam Airi</p>

**Source :** Autorités cantonales/ Malloum

- Les réunions d'information aux populations villageoises

Par le relais des animateurs du projet et le comité cantonal, les villages non représentés à la réunion cantonale sont informés et sensibilisés sur le bienfondé du projet.

- Les réunions d'information aux représentants des groupes de villages

Ces rencontres ont réuni par groupe, tous les représentants villageois dans un village qu'ils ont choisi eux même comme un lieu de concertation. Ce sont des réunions d'une journée réalisées pendant la période allant du 12 au 15 février 2014.

- Mise en place d'une structure inter villageoise de développement

Cette structure composée de 13 personnes, constitue le Comité Inter villageois de Développement. Elle est installée dans chacun des 3 groupes mis en place dans le canton. A leur sein se trouve des animateurs locaux volontaires (ALV) choisis sur la base d'un certain nombre de critères.

- Formation des animateurs locaux volontaires

La formation est assurée par l'équipe du projet en une session de 2 jours, du 9 au 10 avril 2014. Le contenu de la formation est axé sur l'initiation au remplissage des fiches de collecte des informations et l'utilisation de quelques outils de diagnostic participatif

- Le diagnostic technique et participatif

Deux temps ont permis de réaliser les actions de diagnostic qui se veut technique et participatif. Il s'agit de :

➤ **Etude du milieu**

Le diagnostic technique du milieu a permis de recueillir les informations de base sur le canton. Il est réalisé du 12 au 30 avril 2014. Les données collectées portent sur : le milieu physique, les activités économiques, les secteurs sociaux, les organisations existantes, etc. provenant de diverses sources (collecte de données par les ALV, entretien auprès des différents services déconcentrés de l'Etat, l'Administration Territoriale, les autorités cantonales, etc.).

➤ **Le diagnostic participatif**

Un premier travail a été réalisé par les représentants villageois réunis en assemblée de chaque groupe de villages avec l'animateur du projet. Il s'est déroulé du 3 au 13 juin 2014 dans chaque groupe de villages. Les problèmes énumérés, analysés et leurs causes identifiées par domaine sont entre autres: agriculture-élevage, gestion des ressources naturelles, économie, santé-eau-potable-assainissement, éducation-jeunesse-culture-sport, affaires sociales-genrea, gouvernance (y compris gouvernance au sein des organisations).

Un deuxième travail consistait à organiser une assemblée générale de diagnostic participatif laquelle a été réalisée le 28 novembre 2014. Elle a réuni tous les délégués (5 personnes par comité inter villageois) et validé les résultats obtenus lors du diagnostic par groupe de villages.

- Formation des services techniques ; réalisée dans un souci d'outiller les services techniques déconcentrés de l'Etat, les personnes ressources ainsi que les animateurs du projet à la de réalisation des travaux en commission thématique.



Photo N°1: Formation des membres des commissions thématiques

- Les travaux en commissions thématiques

Des réunions de partages et d'orientation sont organisées par les membres des commissions thématiques. Ceux-ci ont examiné avec les délégués des villages les résultats et ont aidé à la formulation des thèmes spécifiques et des actions jugées prioritaires.

Ces réunions sont réalisées dans le chef-lieu du canton du 20 au 22 décembre 2014.

- Restitution des travaux en commissions thématiques ;réalisée du 23 au 28décembre 2014 elle a pour but de garantir l'appropriation des actions retenues par l'équipe multidisciplinaire. Ce fut l'occasion de localiser les projets et l'identification des porteurs des projets qui ont été clairement identifiés, la contribution locale (en espèce ou en nature) est discutée et clarifiée.
- L'assemblée générale cantonale d'adoption et de priorisation des projets ; c'est une assise qui a permis de restituer les résultats obtenus à tous les délégués réunis. Elle s'est tenue le 31 mars 2015 au palais cantonal de Malloum.
- Rédaction du PDL ; elle a consisté à la compilation des résultats issus de l'étude du milieu, du diagnostic participatif, assemblées générales de planification et autres concertations qui sont à la base de la rédaction du PDL.

- Validation du PDL par le CDA

La validation du PDL a lieu lors d'une séance organisée par le CTD, séance au cours de laquelle les membres du CCD répondent aux questions posées par les membres du CTD. Toutes les observations de fond faites par le CDA sont ensuite prises en compte par les membres des CCD en vue de les intégrer dans le PDL avant sa diffusion.Cette session de validation a été réalisée le 30/07/2015 àNgouri

- Diffusion du PDL

La diffusion du PDL est l'étape qui consiste à la production d'un résumé du PDL, à sa multiplication et à sa restitution auprès de la population. Cette dernière est assurée par les membres du CCD dont l'un des rôles est de rechercher les financements nécessaires à la réalisation des actions inscrites dans le PDL.

## I. Généralités sur le canton

Sur le plan administratif le Canton Malloum dépend de la sous-préfecture de Doum-doum, département de Wayi; région du Lac.

### **1.1. MILIEU PHYSIQUE**

#### **1.1.1. Localisation géographique**

Le Canton Malloum est situé à 73 km au sud-ouest de Ngouri, chef-lieu du département et à 14 Km environ de Doum-doum chef-lieu de la Sous-préfecture. Le chef-lieu du canton est installé à Malloum, village où réside le chef de canton.

Il est limité :

- ✓ au nord par le canton Isseirom;
- ✓ au sud par la sous-préfecture de Massakory, région de Hadjerlamis ;
- ✓ à l'est par le canton Albout
- ✓ à l'ouest par le canton Kouloudia

Selon le dénombrement réalisé par les animateurs locaux volontaires, le canton compte en tout 68 Villages qui sont regroupés en 3 groupes de villages. Par consensus un village du groupe est retenu comme un lieu de concertation entre les autres villages.

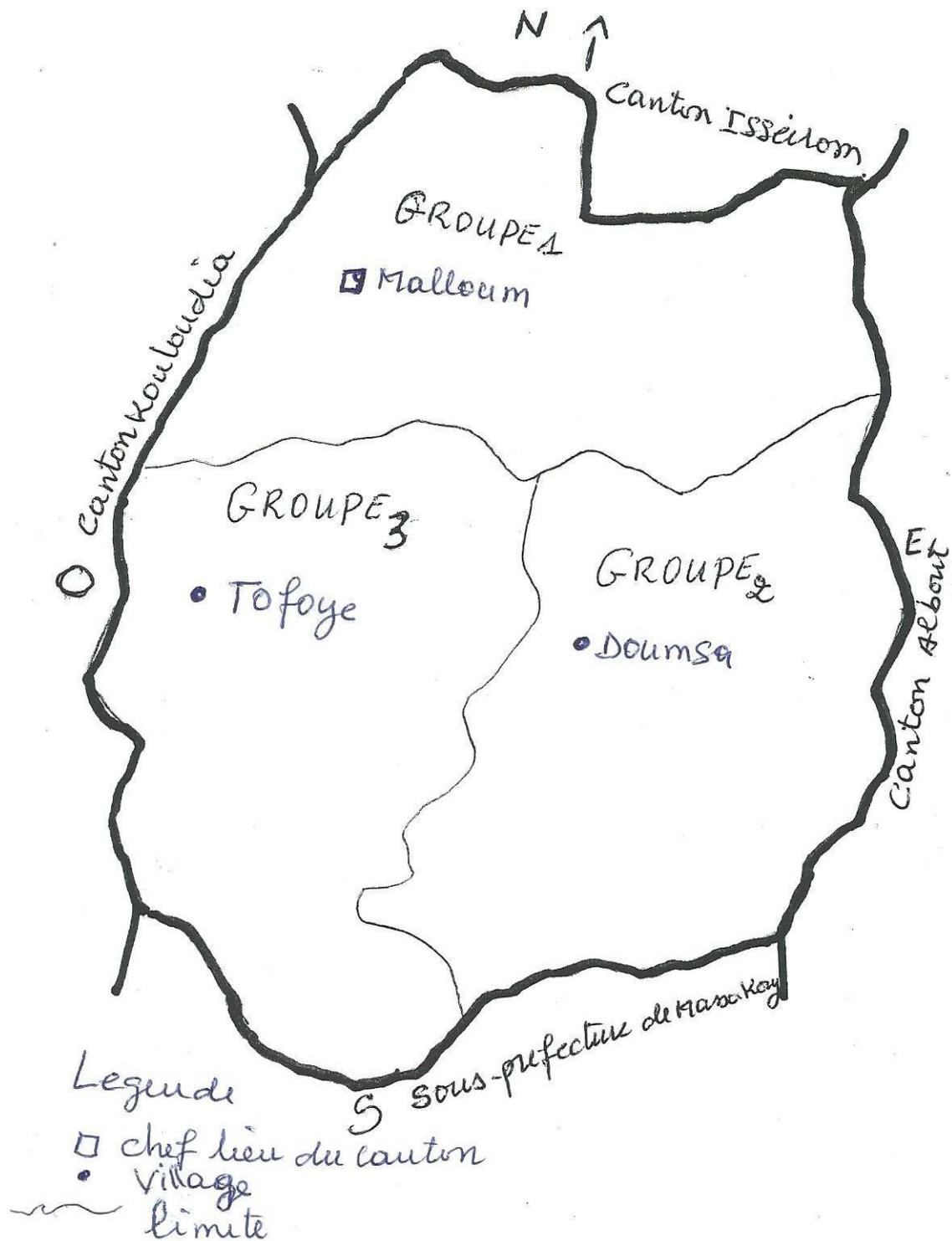


Schéma 1 : Limites territoriales du canton Malloum

## **1.1.2. Caractéristiques physiques**

### **1.1.2.1. Relief**

Le relief du canton est très accidenté par la présence des dunes de sable et des zones de dépressions fortes conduisant à la formation des ouadis dans lesquels on observe le bras du lac par endroit. La formation des dunes est généralement orientée selon le gradient nord-sud et est en perpétuel mouvement. Son déplacement est provoqué par le vent, origine de l'érosion et la dégradation des sols et aussi de l'ensablement des ouadis.

### **1.1.2.2. Climat**

Le climat est de type sahélien et on compte deux grandes saisons à savoir une saison sèche plus longue qui dure 8 mois (mi-octobre à mi-juin) et une saison pluvieuse d'environ quatre mois qui s'étale de mi-juin à mi-octobre. Les moyennes de températures enregistrées sont de l'ordre de 28 à 30° C couvrant la période froide (novembre à mi-février) et 43°C couvrant la période chaude.

Le régime thermique conjugué aux variations des pluies induisent trois types de saisons dans le canton à savoir :

- ✚ Saison sèche et fraîche (Novembre à Février) pendant laquelle la température moyenne mensuelle est de l'ordre de 23°C.
- ✚ Saison sèche et chaude (Mars à mi-juin) pendant laquelle la moyenne mensuelle de température maximale atteint 38°C.
- ✚ Saison de pluies (mi-juin à début novembre), saison pendant laquelle le régime thermique est intermédiaire avec des températures moyennes mensuelles allant de 28 à 30°C.

Ces trois saisons offrent une possibilité aux producteurs de faire 3 récoltes en une année sur une même parcelle. Ceci n'est possible que si toutes les conditions sont réunies notamment : le système d'exhaure, l'irrigation, l'aménagement des parcelles, la maîtrise des techniques culturales, etc.

La pluviométrie moyenne annuelle oscille autour de 300 mm mais les perturbations climatiques font que par moment on peut enregistrer des quantités inférieures. Pendant certaines années, les pluies sont précoces (entre avril et mai) et elles ne permettent pas l'installation correcte des cultures qui se solde par la perte des semences.

Le canton est sous l'influence de deux masses d'air dominantes :

d'octobre à juin, souffle presque en permanence, l'harmattan, un vent sec du secteur Nord-est vers le Sud-ouest et soulève de la poussière et du sable. Ce vent dessèche considérablement la nature.

De mai à septembre, souffle la mousson, vent d'ouest du secteur Sud-est vers Nord-est. Il apporte les nuages chargés d'humidité. Leur succession est assez régulière au cours de l'année. Les premières précipitations tombent généralement à partir de la première quinzaine du mois de juin. Pendant cette période où le vent est fort et

accompagné des sables, obligeant la population à trouver refuge sous les tentes, hangars ou maisons .

**Tableau II : Evolution de la pluviométrie sur une période de 5 ans**

<b>Pluviométrie</b>	<b>Qté de pluie en mm</b>	<b>Nbre de jours de pluies</b>	<b>Période de pluies</b>	<b>Mois où la pluviométrie a été maxi</b>
<b>2010</b>	339	28	Avril-Septembre	Juillet
<b>2011</b>	264,5	25	Juin –Octobre	Août
<b>2012</b>	437,4	31	Juin-Octobre	Août
<b>2013</b>	168,7	13	Juin-Octobre	Août
<b>2014</b>	382,9	26	Juin-Septembre	Août

**Source : SecteurSODELAC de Doum-Doum**

### **1.1.2.3. Hydrographie**

Le réseau hydrographique est composé essentiellement des bassins versants des Ouadi et mares temporaires et pérennes.

Il y a les eaux du Lac-Tchad qui débordent pendant la période de crue et qui favorisent la mise en place des cultures du maïs et les cultures de contre saison (maraîchères) pendant le retrait des eaux. Dans la zone exondée, la nappe phréatique est de 12 mètres de profondeur mais celle-ci peut être inférieure lorsqu'on se déplace vers la zone insulaire. Pendant la période de crue, les eaux débordent du lit remontant les sources souterraines.

## **1.1.3. Les ressources naturelles**

### **1.1.3.1. Sols**

Les sols sont de type sablo-argileux, sablo-limoneux et salin (naga). Ce dernier type de sol est de couleur noire et grise. Les deux premiers sols sont fertiles et représentent 80% des sols cultivables. Mais on peut observer quelques fois le phénomène d'érosion hydrique qui dégrade leur texture. Le dernier type ne requiert pas les caractéristiques agronomiques à cause de sa nature basique.

Des tentatives de fixations des dunes ont été entreprises pour protéger ces sols contre les érosions éoliennes et hydriques. Ainsi par la plantation des essences fixatrices, les sols pouvaient être conservés mais la pression d'exploitation du bois et le surpâturage n'ont pas permis de mettre une limite à cette dégradation.

### **1.1.3.2. Végétation et Flore**

La végétation observée dans le canton Malloum se répartie à trois niveaux qui sont :

Végétation naturelle caractérisée par une végétation de type arboré par endroits composée des espèces ligneuses déterminantes

**Tableau III** : Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton

N°d'ordre	Nom en français	Nom en kanembou
01	Leptadenia	Kalimba
02	Acacia senegal	Kangare
03	Acacia radiana	Kindile
04	Balanites aegyptiaca	Kongué
05	Palmiers dattiers	Kourtchoumdineyé
06	Palmiers doume	Kourtchoumsouloyé
07	Tafeynathebaica	Nguilé
08	Salvodorapertiaca	Kayouh
09	Calotropisprocera	Kayoh
10	Bociasenegalensis	Koussang
11	Acacia sieberiana	Kouk
12	Acacia senegalensis	Kaloul
13	Acacia albida	Karouh
14	Acacia seyal	Kargua
15	Prosopisafricana	Kangare

Ces différentes espèces sont utilisées par les populations comme bois de chauffe, bois de service, comme plantes médicinales et pour l'alimentation du bétail.

#### Végétation exotique

Les plantations artificielles se limitent aux espèces exotiques plantées par chaque famille comme arbres d'ombrages. L'espèce la plus utilisée est :Azadirachtaindica(leNeem).Les tentatives de plantations des espèces ornementales sont entreprises par certains habitants. Le but de ces plantations était de produire de l'ombre et du bois de chauffe.

#### Végétation herbacée

Elle est composée d'une prairie temporaire en zone exondée. Elle est principalement utilisée pour l'alimentation animale, mais certaines espèces sont utilisées dans la construction (toiture des cases). Les espèces rencontrées sont :Aristidamutabiles, Aristidahordocéa, Cenchrusbiflorus, etc....

#### **1.1.3.3. Faune**

La faune au niveau du canton Malloum est en état de disparition, faute de la déforestation causée par l'homme lui-même. Cette disparition est la conséquence des effets néfastes des événements qu'aconnus le pays ayant contribué à la décimation de certaines espèces fauniques. Ces espèces ont été réduites suite aussi à la pression démographique, le manque d'eau et de la végétation.Les animaux les plus rencontrés sur le terroir sont : la gazelle, l'écureuil, le chacal, le singe et l'hyène.

Pour préserver ces espèces, une politique de défense et de protection est instaurée par les agents de l'environnement. Le cas qui méritait une attention particulière reste la

protection intégrale des pachydermes (éléphants) qui viennent séjourner périodiquement dans le canton.

Laproximité du canton avec les bras du lac permet de connaître les potentialités halieutiques qui constituent une source de revenus aux populations. On estime à 72 le nombre de pêcheurs dans le canton et à 58 le nombre de ménages qui vivent de produits de la pêche. Les espèces capturées sont : les silures, les capitaines, les carpes, les sardines... et qui sont destinés à l'autoconsommation locale et une partie est vendue entre les villageois.

#### **1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables**

Il n'existe pas de ressources naturelles non renouvelables dans le canton Malloum. Cette absence montre à suffisance que le niveau de revenus des ménages est assez bas.

## **1.2 MILIEU HUMAIN**

### **1.2.1. Historique du canton**

Le canton KanembouNgalana est crée en 1901 à Artey au temps colonial. Le nommé Ali Brahim fut le premier chef de canton nommé depuis Kousseri par les administrateurs coloniaux. Ce dernier a régné pendant 9 ans, celui-ci fut défunt et est remplacé par son fils Adam Choi-choi Ali dans le même village d'Artey, le chef-lieu du canton à l'époque. C'est ainsi par l'afflux des moustiques, le chef de canton et quelques personnes se sont déplacés d'Artey à Martou, de Martou à l'actuel Malloum. Adam Choi-choi Ali a dirigé le canton pendant 21 ans. Ce canton fut supprimé et rattaché au canton Kanembou de Massakory. Ce rattachement a duré 18 ans sous l'autorité du canton Kanembou de Massakory (de 1931 à 1949). En 1949 le canton est rattaché une fois de plus au canton Kouri-kali de Kouloudia jusqu' en 1960.

Le canton Malloum perd son statut pour devenir groupement de KinguinaNgalana de Malloum et réhabilité en même temps en 1960.

Monsieur AbdramanAdami fut nommé par arrêté n° 1982 du 19/07/1960 en qualité de chef de groupement. Ce dernier a régné pendant 46 ans. Après sa mort, il fut remplacé par son fils Hassan AbdramanAdami par arrêté n°3606 /PR/PM/MISP/SG/DI/SCT/07 du 26/12/2007.

Le groupement Kinguina- Ngalana de Malloum fut rattaché au Lac par ordonnance n°38/PR/62 du 12/10/1962 portant création de la pré fecture du Lac.

**Tableau IV : Succession des différents chefs de canton**

No d'ordre	Dates	Noms et prénoms	Durée de règne
01	1901-1910	Ali Brahim	9 ans
02	1910-1931	Adam Choi-choi Ali	21
03	1960-2006	AbdramanAdami	46

04	2006 à nos jours	Hassan AbdramanAdami	En cours
----	------------------	----------------------	----------

Source : document relatant historique du canton

Les événements majeurs ayant marqué la vie de la population du canton sont :

- ✚ la sécheresse de 1968 provoquée par la rareté des pluies durant toute l'année ;
- ✚ le cholera en 1979 a décimé la population du canton ;
- ✚ la famine en 1985 a emporté tant de vie humaine qu'animale dans le canton.

Par ces périodes tumultueuses de famines, les populations ont beaucoup souffert sous les poids des menaces de maladies et des cas de malnutritions entraînant de déséquilibres sociaux.

### 1.2.2. Caractéristiques démographiques

Les enquêtes menées par les animateurs villageois rapportent que la population du canton en 2014 est estimée à 10 845 habitants. Elle est répartie selon le sexe et l'âge comme l'indique le tableau ci-dessous :

**Tableau V : Répartition de la population par catégories et âge**

Population totale en 2014	Hommes (+ de 18 ans)	Femmes (+ de 18ans)	Jeunes (7à 16 ans)	Enfants de 0 à 6 ans
10.845	3 .324	3.952	1.976	4.953
Pourcentage (%)	23,40	27,82	13,91	34,87

Source : Recensement villageois

Le canton ne dispose pas d'un ressort territorial pouvant permettre de définir la densité de la population.

La population du canton se caractérise par la prédominance de population rurale qui représente 97.5%. Elle est majoritairement analphabète à un taux de 92,4% selon le rapport bilan diagnostic du SIDRAT réalisé dans la région du lac laquelle situation est répercutée sur la population dudit canton.

Les différentes ethnies rencontrées sur le territoire cantonal sont : les Kanembouconsidérés comme autochtones et qui sont majoritaires. A cette ethnie s'ajoute les Goraneset les arabesqui sont minoritaires.

Les mouvements migratoires sont observés sur l'ensemble des jeunes qui quittent les villages pour se rendre en ville à la recherche du travail ou exercer les activités commerciales.

### 1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Politiquement le canton est dirigé par un chef de canton appelé *Mai*, assisté d'un adjoint appelé « *Yerima* » et quelques notables qui siègent au palais. Il est chargé de prévenir et régler les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de

son canton. Dans son administration il existe un service chargé de la collecte des recettes relatives aux taxes civiques.

Le chef de canton représente une autorité morale dans sa circonscription. Les jugements se passent au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous la responsabilité du chef de canton ou de *Yerima*. Ils sont des soldats qui se déplacent à dos de cheval et chargés de faire exécuter les décisions prises au palais cantonal.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé *Chelki*. Ce dernier est assisté d'une femme appelée *Goumsou* dont le rôle est l'organisation de la junte féminine. Cette organisation de jeunesse est souvent sollicitée pour agrémenter les mariages, fêtes, et autres manifestations culturelles dans le canton et ailleurs.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane. En ce qui concerne les cérémonies religieuses, elles s'effectuent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser annuellement des grandes prières pour implorer Dieu.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- 🚩 la fête marquant la fin du ramadan ;
- 🚩 la fête de la tabaski ou fête de mouton.

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

Le mariage se fait selon la coutume musulmane. Il consiste en une demande de main de la fille par la famille du prétendant. Les parents de la jeune fille la consulte et cette dernière donne son agrément ou son refus à cette demande de main. Cependant dans la pratique locale ce sont les parents de la jeune fille qui décide à sa place. Le mariage n'est pas seulement l'union entre l'homme et la femme mais un rapprochement entre deux familles. Le montant de la dot est fixé par la famille de la fille.

Le problème qui se pose dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé qui a pour conséquences l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues à la non maturité des organes génitaux des jeunes filles, les mortalités maternelles et néo natales, les fistules obstétricales, etc.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de village et les chefs de terre restent les principaux responsables de la terre. Ils sont chargés à ce titre par le chef de canton de :

- 🚩 procéder à la répartition de la terre entre les villageois ;
- 🚩 attribuer des parcelles à toute personne qui en fait la demande ;
- 🚩 veuillez aux cérémonies rituelles pour garantir la paix dans le village ou le canton.

#### **1.2.4. Organisations modernes**

La situation des organisations de la société civile demeure embryonnaire dans le canton Malloum. L'organisation des structures de base initiée par les acteurs locaux est régie par des textes statutaires. D'après le dernier dénombrement les groupements créés qui sont au nombre de dix(10) dont 9 groupements masculins (un à vocation

commerciale) et les autres à vocation agricole puis un groupement féminin à vocation agricole. Tous ces groupements ont été créés pour la plupart en 2007 et un autre en 2012. Ils disposent des textes de base et des autorisations de fonctionner délivrés par le CLA (Comité Local d' Agreement). Ce sont des structures de base qui renforcent la capacité des membres et permettent un état d'éveil dans le processus de développement. Ces organisations sont créées par les membres du village et ont la mission de la gestion du terroir. Dans leur état d'éveil, les membres ont un rôle d'expérimenter la décentralisation et la démocratie à la base. Elles sont importantes dans l'exécution des activités liées à la bonne gouvernance et au développement local intégré.

Ces organisations sont souvent ignorées dans le choix des priorités et la localisation des infrastructures et équipements. Ce qui se traduit par une inadéquation des services fournis pour répondre aux besoins prioritaires des populations, et une valorisation suffisante des potentialités existantes.

Il convient de noter aussi que ces associations sont mises en place dans un souci de bénéficier des subventions offertes par les intervenants (PNSA, SODELAC, FAO, les projets de l'UE, le Ministère de micro crédit, etc).

Les faiblesses ressenties dans le fonctionnement de ces groupements minoritaires sont entre autres :

- Une faible représentativité/légitimité des femmes ;
- Un sombre état d'éveil
- Une absence des droits et obligations des membres mêmes si les règles sont édictés dans les textes de base;
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables.

Le canton bénéficie de quelques interventions extérieures des Ongs, Programmes et projets notamment dans les domaines de sécurité alimentaire, de l'éducation, de l'hydraulique villageoise et de la vulgarisation agro-pastorale. Certaines actions sont exécutées en direct avec les bénéficiaires.

Les organes de l'ADC sont les suivants : l'Assemblée Générale, les animateurs locaux volontaires, les CIVD et les Commissions thématiques dans le cadre de la planification des actions de développement.

Chacun des organes joue un rôle qui lui est dévolu. Ainsi l'Assemblée Générale est l'instance suprême en charge d'élaboration des stratégies de développement du canton. Elle a la mission de faire la programmation des activités et de prendre des décisions techniques ou financières. Elle tient sa session ordinaire une fois par an et une session extraordinaire en cas de besoin à la demande de 2/3 de ses membres pour statuer sur les questions urgentes.

### **1.2.5. Les intervenants**

Au niveau de la sous-préfecture, plusieurs acteurs de développement ont mené des actions qui ont permis de couvrir la population de la dite sous-préfecture. Les champs

d'action couvrant le territoire sous-préfectoral permet d'atteindre les cantons dont celui de Malloum.

Au titre des intervenants dans le canton Malloum on note la présence de services techniques et de quelques organisations non gouvernementales (ONG) dont les actions motivent les bénéficiaires des villages.

On note entre autre :

### **Société de Développement du Lac (SODELAC)**

La SODELAC ; Société de Développement du Lac est une société anonyme créée le 05 Août 1967 par Ordonnance n°22/PR/DPD en remplacement de SEMABLE (Secteur d'Expérimentation et de Modernisation agricole du Blé). La SODELAC bénéficie d'une assistance technique et financière du Gouvernement et des Bailleurs de fonds.

Ses actions s'étendent sur toute la région du Lac-Tchad et dont est la prometteuse du processus de développement en faveur du monde rural.

Les réalisations concrètes de la SODELAC dans le canton se résument en aménagement 15 ha de ouadis avec des systèmes d'exhaure (2 forages équipés de deux moteurs). Elle assure ces dernières années la gestion des opérations culturales liées au Projet National de la Sécurité Alimentaire (PNSA).

A travers les labours des ouadis et les polders, cette société aide les producteurs à la mise en exploitation des parcelles culturales.



**Photo 2** : Aménagement et équipement des ouadis

### **Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)**

Le PNSA intervient dans le domaine agricole en mettant à la disposition des populations du canton des matériels de labour notamment les tracteurs à des prix subventionnés. En plus, il appuie les groupements organisés en les dotant d'un kit composé d'un forage d'eau, d'une motopompe et accessoires, des matériels aratoires et d'intrants contre un versement numéraire. La gestion des outils de labours (tracteurs) est confiée à la SODELAC qui supplée l'Office National de Développement Rural.

Alerte santé financé par ALIMA, une organisation humanitaire qui mène des actions de prise en charge des enfants malnutris dans les sous-préfectures de Ngouri et de Doum-Doum. Ses actions s'étendent dans le canton Albout. De façon générale les activités consistent en une prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et modérée en

améliorant la qualité et l'accessibilité des soins et le traitement des pathologies prioritaires (diarrhée, paludisme, infections respiratoires...) qui ont une interaction évidente avec la malnutrition. Le problème d'accès à l'eau potable constitue un problème en milieu rural ; ainsi le volet assainissement au niveau des centres de santé est instauré avec la diffusion des bonnes pratiques d'hygiène au sein des communautés et des ménages. Il ya eu aussi la réhabilitation des infrastructures d'accès à l'eau potable pour la population.

#### **Alerte santé financé par ALIMA,**

C'est aussi une organisation humanitaire qui mène des actions de prise en charge des enfants malnutris dans les sous-préfectures de Ngouri et de Doum-Doum. Ses actions s'étendent dans le canton Albout. De façon générale les activités consistent en une prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et modérée en améliorant la qualité et l'accessibilité des soins et le traitement des pathologies prioritaires (diarrhée, paludisme, infections respiratoires...) qui ont une interaction évidente avec la malnutrition. Le problème d'accès à l'eau potable constitue un problème en milieu rural ; ainsi le volet assainissement au niveau des centres de santé est instauré avec la diffusion des bonnes pratiques d'hygiène au sein des communautés et des ménages. Il ya eu aussi la réhabilitation des infrastructures d'accès à l'eau potable pour la population.

#### **Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED)**

C'est une ONG humanitaire installée dans le département depuis avril 2012 qui met en œuvre un programme d'urgence. Elle élargie son champ d'action au niveau sous-préfectorale pour gagner ensuite le canton de Malloum.

De part sa vocation qui est celle de contribuer à répondre aux besoins des populations affectées par des crises alimentaires et nutritionnelles, elle assure la distribution des vivres aux personnes vulnérables. Cette distribution se fait à l'aide des coupons qui permettent aux ménages de s'approvisionner auprès des fournisseurs agréés lors des foires alimentaires organisées à cet effet.

Son action est aussi élargie dans le domaine de l'hygiène et assainissement. Grâce à l'aide de partenaire UNICEF, elle assure la distribution de l'eau de javel et récipients pour eau destinés à certains ménages ciblés.

Dans la politique actuelle de ses interventions cette ONG veut passer de l'urgence au développement. C'est une étape qui responsabilise les bénéficiaires et les met en situation d'autonomie décisionnelle. Ceci se traduit en proposant aux ménages /populations des activités productives afin de diversifier leurs sources de revenus. Cette action est réalisée en partenariat avec la FAO qui soutient les ménages vulnérables en petits matériels (houes) et en intrants agricoles.

Elle développe également les activités génératrices de revenu (AGR), le reboisement des ouadi à travers son volet environnement, les activités de l'élevage et de la conscientisation collective. Enfin, elle œuvre pour la prévention, la gestion des catastrophes naturelles et la résilience.

#### **SOS-SAHEL International**

C'est une association qui intervient dans le canton à travers 2 projets dont l'un consiste au renforcement des capacités locales à la gestion concertée des ouadis pour améliorer

la sécurité alimentaires et l'autre accompagne la population du canton à l'élaboration de son plan de développement local (PDL). Elle a commencé ses interventions depuis 2013 et a permis au canton d'aborder une phase de structuration locale avec un plan de développement local réalisé dans le canton. Ce projet a permis un aménagement de trois ouadis d'une superficie de douze(12) hectares dont deux sites sont équipés des unités de forage.

### **1.2.6. Les infrastructures**

Il existe trois types d'infrastructure dans le canton. Une infrastructure liée à l'éducation, une deuxième liée à la santé et la dernière qui n'est qu'une tâche d'huile, celle de l'hydraulique villageoise.

Le secteur éducatif est marqué par la présence de trois(3) écoles primaires dont celle de Malloum créée en 1985 est officialisée et qui compte un cycle incomplet. Les deux autres (Kournah créée en 2012 et Malloumdoum créée en 1999) sont des écoles communautaires à cycle incomplet également dont les niveaux sont le cours préparatoire et le cours élémentaire .Les enseignants sont trèsminoritaires (5 dont deux maîtres formés et 3 communautaires répartis dans trois (3) écoles.

Le niveau de formation des enseignants communautaires est hétérogène si bien que le résultat escompté n'est pas toujours atteint.

Pour une population estimée à 10845 habitants parmi laquelle on compte 1993 enfants scolarisables dont 1125 filles,la fréquentation reste trop faible avec 97 filles représentant 8,62% et 193 garçons soit un taux de scolarisation de 22,24%. D'une manière plus globale, le taux de scolarisation des enfants est de l'ordre de 14,55% contre 85,45% des enfants non scolarisés.

Selon les critères d'éloignement il faut au moins 4à5 villages pour une école et un effectif moyen de 40 à 50 enfants par salle de classe. Dans le cas du canton Malloum on trouve une école pour 22 villages. Cette norme est tellement dépassée donnant lieu à une faible couverture par les infrastructures scolaires.

En termes d'infrastructure d'accueil, il en manque cruellement, ainsi la capacité des salles et des hangars sont contigus et ne donne pas un confort aux écoliers.

La gestion de chaque école est confiée à un comité des associations des parents d'élèves(APE).Ces écoles assistent chaque année à des difficultés de fonctionnement (irrégularité de versement de salaire des maîtres communautaires, fournitures scolaires, l'aménagement des hangars, etc.).Le montant exigé aux parents d'élèves est fixé par les parents eux-mêmes lors des assemblées au début des rentrées scolaires.Il existe deux niveaux de cotisation : un droit d'inscription qui s'élève à 500 Fpar enfant et un droit de scolarité mensuel fixé à 500 F par mois et par enfant. C'est sur ce fond que les enseignants communautaires sont payés.

Il n'existe aucun point d'eau dans ces écoles pour alimenter les enfants pendant les heures de classe.

Nous pouvons noter que la scolarisation des enfants n'est pas une préoccupation des parents quand bien même que l'éducation de nos jours est l'une des priorités de l'Etat.

Il n'y a aucun établissement secondaire créé dans le canton, ainsi les élèves ayant franchi le seuil du secondaire sont accueillis au collège de Doum Doum.

Dans le domaine de l'alphabétisation, il ya eu création des centres pour accueillir les adultes mais qui ne sont pas fonctionnels.

**TableauVI** : Données de base de l'éducation

Localité	Nombre et état des infrastructures	Distance	Nbre du personnel	Effectif des élèves		Taux de scolarisation
				Garçons	Filles	
Malloum	- 1 salle en potopoto - 2 hangars	14 km	3 dont 2 formés	51	40	4 ;56%
Kournah	-1 hangar	14 km	1communa utaire	90	40	6 ,52
Malloumdoum	-1hangar	14 km	1communa utaire	52	17	3,46%
Total			5	193	97	0

**Source** : inspection de l'enseignement élémentaire de Doum Doum



Photo N°3 : Ecole de Malloum - Salle de classe en paille

Le domaine de la santé est aussi très insignifiant. Le canton ne dispose que d'un seul centre de santé tenu par un responsable et un garçon de salle.

Assurer la santé de la population étant l'une des priorités de l'Etat, celle-ci souffre de l'insuffisance des agents pour assurer ses soins.

Selon les normes de l'OMS qui prévoient un (1) infirmier pour 5000 personnes, le canton Malloum dispose d'un infirmier pour 10845. Les conséquences de ce sous-effectif en personnel soignant ainsi que de l'éloignement des villages ne permettent pas à la population d'avoir accès à des soins de santé appropriés. Il arrive qu'en période de pleines fréquentations (août à février) les patients attendent longtemps la consultation. Selon le responsable du centre de santé le taux de fréquentation est de 74,6% pendant la période de manifestation profonde des maladies (août-février).

Devant certaines contraintes (éloignement, moyen d'évacuation, culture) la population s'adonne à l'automédication ou le recours aux soins traditionnels.

Le centre de santé est géré par un comité mis en place qui assure le rôle d'administration et d'orientation dudit centre.

Le centre de santé dispose de deux forages qui ravitaillent les patients en eau potables.

Les populations souhaitent un renforcement en nombre d'infrastructures sanitaires d'ici 2019 afin de permettre des soins de proximité et réduire les incidences qui surviennent en cas d'évacuation sanitaire.

**Tableau VII : Infrastructures sanitaires**

Villages du groupe	Infrastructures de Centre de santé.	Observation	Nbre agents qualifiés	Nbre agents non qualifiés	Forages
Malloum	1	En potopoto	1	1	2
Kournah	0	0	0	0	0
Malloumdoum	0	0	0	0	0
Total	1		1	1	2

**Source :** Centre de Santé de Malloum



*Photo 4 : Panneau d'indication des intervenants Centre de santé de Malloum*

La consommation de l'eau potable est assurée à travers 48 forages répartis dans les villages. On se rend donc compte qu'il y a un ratio de 1 puits pour 226 personnes sur un total de 10845 personnes. On se pose bien la question de savoir si la répartition des points d'eau dans les villages n'est pas équitable, quelle serait la qualité de cette boisson pour une population si importante ? Sinon faire recourt à la consommation des eaux de surface puisées dans les mares. Les forages existants sont pour la plupart des cas mal entretenus par manque des règles de gestion non élaborées. Certains ont des abords dégradés à cause de la présence continue des animaux qui s'abreuvent à longueur de la journée.

Cette consommation n'est pas sans conséquences (proliférations des maladies diarrhéiques, des cas fréquents de choléra etc...) qui se solderait par la mort des personnes et des animaux.



Photo 5 : Une pompe à motricité humaine

## **AUTRES INFRASTRUCTURES**

Le réseau routier est trop dégradé et presque inexistant. Pour aller d'un village à un autre, on passe par des pistes rurales dégradées, accidentées par la présence des dunes de sable qui rendent difficile les circulations. Les routes reliant le canton et les villages au chef-lieu de la sous-préfecture ne sont pas du reste. Pendant la saison pluvieuse il est aussi difficile d'accéder à certains villages compte tenu du déversement des eaux du Lac dans les bras et les ouadis qui retiennent les eaux de pluie.

Le canton est desservi en communication par la présence des opérateurs téléphoniques qui sont : Tigo et Airtel Tchad. L'installation des antennes montrent à suffisance que la zone est couverte et c'est un moyen de repère des villages et ville où elles sont implantées.

## 1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

### 1.3.1. Agriculture

L'agriculture demeure une mamelle économique et une source alimentaire pour la population vivant sur le terroir du canton. Au total 90 % de la population pratique l'agriculture. Elle est tributaire des eaux de pluie et des eaux qui se déversent dans les zones de polders. La moyenne pluviométrique enregistrée est de l'ordre de 382,9 mm pour la campagne agricole 2014-2015. La quantité de pluie est insuffisante pour permettre à la culture de boucler son cycle. Elle est pourtant enregistrée jusqu'à 1000-1200 mm au sud du pays. L'agriculture se pratique sur les dunes de sable et porte des cultures pluviales qui sont : le mil pénicillaire et le niébé. Selon les données du rapport définitif de SIDRAT en 2011 les rendements moyens obtenus par culture sont les suivantes : le mil penicillaire a un rendement de 150-500kg /ha, le maïs : 1000-2000 kg /ha en zone exondée et 3000 -5000kg/ha en zone de polders, le niébé : 500-800 kg/ha, le gombo : 400-500kg/ha. Sur la base de ces rendements les productions sont déterminées. Les productions obtenues sont les suivantes.

Spécifications	Superficie (Ha)	Rendement (Kg/ha)	Productions (tonnes)
Maïs	518,25	1000-5000	2591-25
Mil	1176	150-500	588
Niébé	32,9	500-800	26,32
Gombo	728	400-500	364

Au regard des produits céréaliers obtenus, il ya un total de 3179,25 tonnes pour une population estimée à 10.845 habitants soit une moyenne de 29,3kg/personne/an.

La leçon tirée c'est que la population ne pourra subsister sous ce faible besoin alimentaire alors que les études antérieures ont montré qu'il faut en moyenne 150kg de céréale/ personne/an dans le Mayo-kebbi.

Les sols dunaires sont pauvres pour la plupart des cas et nécessitent un apport organique pour sa fertilité. Les paysans s'accordent avec les éleveurs par un contrat de parcage pour permettre la régénérescence des sols pauvres. En somme les rendements des cultures sont conditionnés par le respect des pratiques culturelles et de la nature des sols (sablo-limoneux, argileux-limoneux et limoneux).

Le terroir dispose 142 ouadis dont 74 sont mis en exploitations par les habitants. Certains ouadis sont menacés par le phénomène d'ensablement à 30 % réduisant ainsi les aires utiles pour la production. L'agriculture dans les ouadi et les polders se rapporte essentiellement au maraichage et aux cultures pluviales telles que les céréales. On dénombre plusieurs ouadis aménagés de manière traditionnelle et dotés de système d'exhaure mais aussi environ 15 hectares des ouadis aménagés dans le cadre du projet PDRD (projet de développement rural de Doum-doum).

La culture de maïs est pratiquée dans les polders et celle-ci nécessite un déplacement vers les sites de production situés dans les cantons voisins (Kouloudia, isseïrom).

De manière générale ces ouadis et polders offrent un atout favorable à trois types de campagnes qui se succèdent de la manière suivante :

- 🌧 campagne pluviale qui s'étale de fin juin à fin octobre. Les principales cultures labourées sont le mil pénicillaire, le niébé, le maïs et divers légumes.

- ✚ campagne de contre saison froide, de novembre à février. Cette campagne est favorable à la production du blé, de la pomme de terre et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant toute la campagne pluviale ;
- ✚ campagne de contre saison chaude (de mars à juin), la période froide étant favorable à la production du blé, de la pomme de terre et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant tout le temps mais toutefois la campagne pluviale et la campagne de contre saison chaude sont les périodes les plus propices.

Il ressort que la culture du maïs se pratique durant toutes les campagnes et constitue une céréale de base pour l'autoconsommation et de source de revenus pour les producteurs. .

La succession de ces campagnes permettrait à la population productrice de se mettre à l'abri de l'insécurité alimentaire si celle-ci avait su exploiter ce potentiel de production.

Malheureusement le développement de cette agriculture connaît des insuffisances liées aux matériels agricoles, aux attaques des ennemis de cultures, à la mauvaise répartition pluviométrique, à la dégradation des sols et à l'insuffisance d'encadrement des producteurs.

Dans les années de mauvaises productions on observe un phénomène d'exode rural. La conséquence de cet exode rural entraîne la perte des bras valides estimé à environ 4338 personnes soit 40% de la population du canton. Ces jeunes pourraient produire pour aider à nourrir les membres des familles et les personnes vulnérables.

### **1.3.2. Élevage**

Le canton Malloumest une zone d'élevage par excellence. Au total 80% de la population pratique l'élevage. La population sédentaire pratique un élevage plus sentimental avec comme cheptels élevés les volailles, les caprins, les ovins, les bœufs, les chevaux et les ânes. Le nombre des animaux élevé diffère d'un ménage à un autre et aussi d'une zone à une autre. La concentration se trouve dans les abords de polders où les éleveurs adoptent des migrations selon les périodes favorables de pâturage. Le nombre estimé pour ces cheptels se résume comme suit : la volaille est estimée à 38.280 sujets, les bœufs à 8.910 têtes, les chèvres à 36.760 têtes, les moutons à 4830 têtes, les ânes à 2052 têtes, les chevaux à 752 têtes et les chameaux à 158 têtes. Ces derniers sont utilisés comme moyens de transport. De façon inattendue les porteurs de ces cheptels engraisent leurs animaux à travers une alimentation basée sur la prise des céréales et le natron. Une autre catégorie des éleveurs est représentée par les transhumants et les nomades qui séjournent dans le canton de juillet à novembre. L'abondance du pâturage dans les ouadis et les zones exondées pendant et à l'approche de la saison de pluie favorisent un regroupement important des animaux sur les aires de pâturages. Ces aires sont recouvertes des espèces d'herbes appréciées et sont largement exploitées par les transhumants qui attendent de remonter vers les zones de grands pâturages au sud. Ces mouvements sont observés entre Novembre et Juillet.

La santé animale souffre à cause d'un manque en équipement et en personnel qualifié au niveau du poste vétérinaire de Doum Doum. Il apparaît souvent que des maladies

ou épidémies surviennent chez les cheptels. Les pathologies aviaires sont fréquentes (maladie de News Castle) et déciment les volailles et rendent vulnérables les familles qui attendent des profits à partir de cet élevage. Les autres espèces (ovines, caprines et bovines) sont menacées par les parasitismes, les pleuropneumonies caprines, la fièvre aphteuse, la trypanosomiase et les maladies telluriques dont les vaccins sont rendus obligatoires au début de la saison pluvieuse et en milieu de campagne agricole. Les animaux sont aussi beaucoup plus dérangés en saison pluvieuses où les moustiques ne leur ne donne pas de répit.

Les grandes difficultés ressenties au sein du canton restent la mauvaise couverture vaccinale des maladies telluriques, la malnutrition suite à la surexploitation des aires de pâturage les crises dues aux sécheresses qui surviennent dans un cycle continu.

Les incidences économiques de ces difficultés affectent les revenus des éleveurs. Par exemple la valeur marchande d'un bœuf est située entre 120.000 F et 175.000 F ; celle des petits ruminants entre 20.000 F à 25.000 F et le poulet entre 2500 F à 3000 F.

Ainsi le revenu moyen s'obtient à base des ventes et est situé entre 150.000 F pour l'éleveur moyen et 500.000 F pour le plus nanti.

### **1.3.3. Pêche**

De part sa situation géographique qui le rapproche des bras du Lac, le canton compte un certain nombre de villages dont les habitants sont des pêcheurs saisonniers. Ces pêcheurs sont au nombre 71 personnes dont 51 ménages ne vivent que des produits de la pêche. Pour des raisons économiques certaines personnes ont opté pour la pratique continue de l'activité.

La pêche, l'une des activités économiques est pratiquée dans la partie nord ouest qui fait limite avec les bras du lac. Les types d'engins utilisés sont entre autre le filet simple, le filet à maille prohibé, les hameçons etc.... Ces engins permettent de capturer différentes espèces de poissons qui sont : les silures, le capitaine, les carpes, dipneustes, tilapias, protopterus etc.... Les quantités de poissons capturées diffèrent d'une période à une autre (bonne, moyenne ou mauvaise). Les pêcheurs capturent des quantités moins importantes de poissons qui servent pour la consommation locale (Malloum et Doum-doum). Cette activité est rémunératrice car génère des ressources financières non négligeables à la population qui la pratique.

Les difficultés éprouvées sont d'ordre technique et organisationnel. Par manque d'un programme d'encadrement et de sensibilisation les pêcheurs continuent à utiliser les filets proscrits et tombent de fois sous la répression des agents du secteur pêche. Il n'existe pas des zones de mise en défens dans les bras du lac pouvant permettre la multiplication ou la conservation des espèces de poissons.

### **1.3.4 Commerce**

Le commerce occupe une place de choix dans l'économie de certains ménages. Il est exercé par les deux sexes dont les revenus contribuent à l'atteinte de petites réalisations (maison, achat des intrants de production, les soins sanitaires, la scolarisation des enfants). Les produits commercialisables sont les produits agricoles, pastoraux et les produits manufacturés. Les produits agricoles et pastoraux sont

commercialisés par les autochtones sur les marchés hebdomadaires dont les plus importants sont d'une faible importance et contribuent juste à la consommation locale. Ces produits sont vendus sur le marché de la place qui se tient tous les mercredis ou dans les marchés environnants.

Les échanges internes limitent à la commercialisation du bétail, de la volaille, du mil, du sorgho, du niébé et de l'arachide etc....

- Les échanges sont basées sur la vente des produits agro- sylvo pastoraux tels que : le bétail sur pied, la volaille, produits maraîchers, le bois etc. Ces produits sont transportés vers les grandes villes (Doum Doum, Ngouri , Bol) .
- Les produits importés sont ceux de première nécessité ; ce sont : le riz, la farine, le sucre, les habits, les conserves et les boissons etc .

Les prix des produits agricoles sont abordables au moment des récoltes et deviennent de plus en plus chers à la fin de la saison sèche et pendant les périodes de soudures (juillet-août). Quant aux produits manufacturés leur prix monte en saison des pluies à cause de l'état des pistes dégradées qui empêchent les commerçants ambulants à s'approvisionner ou de porter leurs produits sur les marchés locaux.

### **1.3.5 Artisanat**

L'art qui est un métier d'invention, de représentation ou de fabrication des produits est aussi pratiqué par les populations du canton. On note plusieurs catégories des artisans qui sculptent ou fabriquent des objets d'art

La première catégorie est composée des pratiquants qui utilisent les objets d'art locaux. Ce sont ceux qui utilisent les techniques de la poterie, la vannerie et les transformations des bois d'œuvres en manches taillées. La vannerie est cependant propre à l'activité féminine. Une deuxième catégorie s'occupent de la transformation à partir des ressources arboricoles. Les produits fournis sont : les chaises, les bancs, les houes et les accoutrements.

Ces artisans n'ont pas une qualification adéquate et de ce fait ne parviennent pas à offrir durablement une production ou un service de qualité

Les artisans ne sont pas organisés en une association mais travaillent individuellement.

Cette activité ne fait pas prospérer les pratiquants car le marché ne permet pas d'écouler de façon significative les produits.

### **1.3.6 Autres activités**

L'activité lucrative qui permet aux jeunes et personnes détentrices des engins de gagner leur vie reste la mise en circulation des motos communément appelés « clandos ». C'est le moyen le plus utilisé de nos jours par les populations. Son avantage réside dans la réduction des peines de trajet et aussi étant donné que les pistes rurales sont difficiles à cause du sable en saison sèche et des eaux en saison des pluies. Ces moyens permettent le transport des marchandises en saisons des pluies là où les véhicules à quatre roues ne peuvent pas passer. Une autre forme de transport se fait par les détenteurs des charrettes équinées. Les femmes en occurrence paient cette monture qui les déplace d'un village à un autre ou vers un lieu d'approvisionnement (marché). Les tarifs de transport en motos sont négociables entre

le détenteur d'engin et la personne qui sollicite les services. Cette activité n'est pas organisée, ainsi les exploitants sont souvent confrontés aux problèmes de défense de leur intérêt et les litiges en cas de mal compréhension. Le recours à la négociation est un moyen de sortie de différend.

## **II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE**

### **2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE**

#### **2.1.1 Résultats du diagnostic**

Tableau VIII: Résultats diagnostic agriculture, élevage, pêche

<b>Problème</b>	<b>Localisation</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Atouts</b>	<b>Solutions</b>
Baisse de production agricole	A échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Faible pluviométrie</li> <li>– Présence des ennemies de culture</li> <li>– Pauvreté des sols dunaires</li> <li>– Manque de matériels agricoles</li> <li>– Méconnaissance des techniques agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Insécurité alimentaire</li> <li>– Exode rural</li> <li>– Malnutrition</li> <li>– Manque de fourrage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence des ouadi</li> <li>– Existence de tracteurs</li> <li>– Existence des agents d'encadrement</li> <li>– Nappe peu profonde</li> <li>– Existence de bras valide</li> <li>– L'engouement de la population à s'investir dans l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Aménager les périmètres cultivables</li> <li>– Doter des agriculteurs en matériels agricoles</li> <li>– Renforcer la capacité des producteurs</li> </ul>
Faible couverture en soins de santé animale	A échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Insuffisance des agents vétérinaires</li> <li>– Cherté des médicaments vétérinaires</li> <li>– Faible organisation des éleveurs</li> <li>– Méconnaissance- de l'intérêt de vaccination de routine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fréquence des maladies</li> <li>– Mort d'animaux</li> <li>– Sous production et reproduction</li> <li>– Utilisation des produits de la rue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence de cheptel adapté au milieu</li> <li>– Existence d'un secteur d'élevage dans le département</li> <li>– Engouement de la population à pratiquer l'élevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Sensibiliser et structurer les éleveurs en groupements de défense sanitaire</li> <li>– Réaliser des parcs de vaccination</li> <li>– Former les auxiliaires d'élevage</li> </ul>
Difficulté d'accès à l'eau pour le bétail	Doumsa, Kourna, Miri-soula	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Ignorance</li> <li>– Manque des puits pastoraux</li> <li>– Manque d'organisation des éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Amaigrissement des animaux</li> <li>– Déplacement des éleveurs pour la recherche d'eau</li> <li>– Maladies récurrentes</li> <li>– Sous production et reproduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence de nombre important des animaux</li> <li>– Existence d'un secteur d'élevage dans le département</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Construire un puits pastoral et mettre en place un comité de gestion</li> <li>– Sensibiliser les éleveurs sur l'intérêt de se mettre en groupement</li> </ul>

## 2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Tableau IX : Axes prioritaires domaine agriculture, élevage et pêche

<b>Problème</b>	<b>Le potentiel existant</b>	<b>Orientations prioritaires</b>	<b>Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)</b>
Baisse de production agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence des ouadis et de polders</li> <li>– Existence de tracteurs</li> <li>– Existence des structures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Amélioration la production agricole en préservant les ressources naturelles.</li> <li>– Approvisionnement des villages en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmenter la production agricole de 20% dans le canton</li> </ul>

	<p>d'encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nappe peu profonde</li> <li>– Existence de bras valide</li> <li>– L'engouement de la population à s'investir dans l'agriculture</li> </ul>	<p>semences améliorées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Subvention des producteurs agricoles en matériels de labour, de transport et de produits phytosanitaires</li> <li>– Lancement d'un vaste programme de formation des producteurs en paquets techniques éprouvées (techniques innovantes).</li> </ul>	
Faible couverture en soins de santé animale	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence de cheptel adapté au milieu</li> <li>– Existence d'un secteur d'élevage dans le département</li> <li>– Engouement de la population à pratiquer l'élevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accroissement de la production animale par une bonne couverture sanitaire, la gestion des ressources pastorales et hydrauliques</li> <li>– Amélioration du cadre de traitement vétérinaire des bétails</li> </ul>	– Augmenter la couverture sanitaire dans le canton
Difficulté d'accès à l'eau pour le bétail	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence de cheptel adapté au milieu</li> <li>– Existence d'un secteur d'élevage dans le département</li> <li>– Engouement de la population à pratiquer l'élevage</li> </ul>	– Accroissement des structures hydrauliques (multiplication des puits pastoraux)	– Faciliter l'accès à l'eau pour le bétail

## 2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Tableau X : Résultats diagnostic : gestion des ressources naturelles

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Ensablement des ouadis	A échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vent</li> <li>- Erosion éolienne</li> <li>- Coupe des arbres</li> <li>- Avancée de désert</li> <li>- Faible pluviométrie et/ou mauvaise répartition</li> <li>- Inorganisation des populations pour apporter des réponses durables au phénomène d'ensablement des ouadis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution des espaces cultivables</li> <li>- Baisse de production agricole</li> <li>- Disparition des villages</li> <li>- Réduction des aires de pâturage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de bras valide</li> <li>- Existence de SODELAC</li> <li>- Existence d'une inspection forestière dans le département</li> <li>- Existence des ouadis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planter des haies vives sur les berges des ouadis.</li> <li>- Mettre en place des règles de gestion des ouadis</li> </ul>

## 2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Tableau XI : Axes prioritaires gestion des ressources naturelles

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Ensablement des ouadis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de bras valide</li> <li>- Existence de SODELAC</li> <li>- Existence d'une inspection forestière dans le département</li> <li>- Engouement de la population à entreprendre les actions de production (lemaraîchage, cultures pluviales)</li> </ul>	Promouvoir des actions de protection et de préservation des ouadis	Contribuer à la préservation et à la conservation de 60% des ouadis du canton

## 2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Tableau XII : Résultats diagnostic domaine économie

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible développement des activités commerciales	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible diversification d'activités génératrices de revenus</li> <li>- Faible accès aux systèmes financiers</li> <li>- Moyens de transport inadéquat</li> <li>- Absence d'infrastructures adéquate dans les marchés hebdomadaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre élevé de personnes vulnérables</li> <li>- Exode rural</li> <li>- Vente des denrées alimentaires issues de polders du canton et autres marchandises dans des conditions non hygiéniques</li> <li>- Perte de revenus pendant la saison des pluies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engouement des populations pour faire le commerce</li> <li>- Environnement favorable pour le petit commerce</li> <li>- Existence de marchés hebdomadaires importants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès au micro crédit à la population</li> <li>- Aménager le marché</li> <li>- Organiser les commerçants</li> </ul>

### 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Tableau XIII : Axes prioritaires domaine économie

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible développement des activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engouement des populations pour les activités commerciales.</li> <li>- Environnement favorable pour le petit commerce</li> <li>- Existence de marchés hebdomadaires importants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développement des infrastructures commerciales</li> <li>- Promouvoir le développement des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les activités commerciales dans le canton</li> </ul>

## 2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

### 2.4.1 Résultats du diagnostic

Tableau XIV : Résultats diagnostic domaine –Santé – Eau potable

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Conditions difficiles de travail dans le centre de santé	Malloum	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque des infrastructures</li> <li>- Insuffisance des matériels de travail (réfrigérateur)</li> <li>- Insuffisance en personnel qualifié</li> <li>- Non dynamisme de COSAN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladie</li> <li>- Retard dans le traitement (consultation)</li> <li>- Péremption des médicaments avant les dates</li> <li>- Complication à l'accouchement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un district à Kouloudia</li> <li>- Un centre de santé existe à Malloum</li> <li>- Existence d'une politique nationale sanitaire</li> <li>- Gratuité des soins d'urgence et certaines maladies (SIDA, tuberculose)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire et équiper le bâtiment de centre de santé</li> <li>- Doter le centre de santé en médicaments, en équipements et en personnel qualifié.</li> <li>- Redynamiser le comité de santé.</li> </ul>
Faible accès à l'eau potable	A échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des forages PMH</li> <li>- Faible revenu de la population</li> <li>- Insuffisance d'appui extérieur</li> <li>- Non organisation de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladies hydriques</li> <li>- Atroupement des femmes et d'enfants autour de points d'eau</li> <li>- Epidémie liée à l'eau</li> <li>- Durée d'approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une délégation régionale d'hydraulique qui couvre le canton</li> <li>- Nappe peu profonde</li> <li>- Existence des ONG qui appui ce secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les forages PMH</li> <li>- Organiser la population autour de la question d'eau potable</li> </ul>

## 2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Tableau XV : Axes prioritaires domaine Santé-eau potable -assainissement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Conditions difficiles de travail dans le centre de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un district sanitaire dans la sous-préfecture</li> <li>- Politique nationale en faveur d'une meilleure couverture sanitaire</li> <li>- Gratuité des soins d'urgence et certaines maladies (SIDA, tuberculose)</li> <li>- Taux de fréquentation élevé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement du système sanitaire du canton par une amélioration de travail, des infrastructures et en personnel qualifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions de travail dans le centre de santé</li> </ul>

Faible accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nappe Phréatique peu profonde dans certains villages</li> <li>- disponibilité de la population à apporter sa contribution à la réalisation des infrastructures d'eau potables</li> </ul>	Renforcement des infrastructures hydrauliques du canton à travers une conscientisation de la population et la multiplication du nombre de forages d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès à l'eau potable aux villages du canton</li> </ul>
------------------------------	---	---	--

## 2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

### 2.5.1. Résultats du diagnostic

Tableau XVI : Résultats diagnostic domaine éducation- jeunesse – culture - sport

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Mauvaises conditions d'études dans les écoles primaires francophones	Malloum Kourna Malloundome	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque des infrastructures durables</li> <li>- Insuffisance en personnel qualifié</li> <li>- Non dynamisme des APE</li> <li>- Faible revenu de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déperdition scolaire</li> <li>- Baisse de niveau</li> <li>- Non achèvement de programme scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de l'IDEN</li> <li>- Existence en nombre important d'enfants scolarisables</li> <li>- Existence d'une politique nationale en faveur de l'éducation</li> <li>- Présence de cadres et hommes politiques dans le département</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire et équiper des bâtiments de 3 salles de classe</li> <li>- Renforcer le personnel qualifié existant</li> <li>- Conscientiser la population à travers des séances de sensibilisation</li> </ul>
Sous scolarisation des enfants	Doumsa	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ignorance des parents</li> <li>- Pesanteur socio culturel</li> <li>- Manque d'orientation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analphabétisme des enfants</li> <li>- Délinquance juvénile</li> <li>- Sous-développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de l'IDEN</li> <li>- Existence de nombre important d'enfants scolarisables</li> <li>- Existence d'une politique nationale en faveur de l'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conscientiser les parents à envoyer les enfants à l'école</li> </ul>

## 2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Tableau XVII : Axes prioritaires domaine Education – Jeunesse – Culture et sport

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Mauvaises conditions d'études dans les écoles primaires francophones	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence de l'IDEN</li> <li>– Existence de nombre important d'enfants scolarisables</li> <li>– Existence d'une politique nationale en faveur de l'éducation</li> <li>– Présence de cadres et hommes politiques dans le département</li> </ul>	Renforcement du système éducatif par des infrastructures adéquats, des équipements et un personnel qualifié	Améliorer les conditions d'enseignement et d'études dans les écoles primaires.
Sous scolarisation des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence de cadres et hommes politiques qui peuvent impulser l'amélioration du système éducatif</li> <li>– Existence de nombreux enfants à l'âge de la scolarisation</li> <li>– Existence d'un service déconcentré en charge de l'éducation</li> </ul>	– Promotion de l'école pour tous les enfants du canton	– Augmenter le taux de fréquentation des enfants

## 2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

### 2.6.1. Résultats du diagnostic

Tableau XVIII: Résultats diagnostic domaine Affaires sociales -Genre

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible implication des femmes dans le processus de développement	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Marginalisation des femmes et d'autres couches défavorisées</li> <li>– Manque d'encadrement</li> <li>– Pesanteurs socio culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Faible niveau de revenu</li> <li>– Sous information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence d'un centre social dans le département</li> <li>– Existence des structures d'appui</li> <li>– Existence d'une politique nationale en faveur des femmes et d'autres couches défavorisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Structurer et renforcer les capacités des femmes et d'autres couches défavorisées</li> <li>– Faciliter le développement des AGR.</li> </ul>

## 2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Tableau XIX : Axes prioritaires domaine Affaires sociales - Genre

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible implication des femmes aux processus de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Présence des structures d'appui conseil (centre sociale, SODELAC)</li> <li>– Existence d'une politique nationale de protection</li> <li>– Existence des organisations féminines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Promouvoir l'autonomisation des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Favoriser la participation des femmes dans le processus de développement</li> </ul>

## 2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

### 2.7.1. Résultats du diagnostic

Tableau XX : Résultats diagnostic domaine Gouvernance – Sécurité – Paix

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Mauvaise gestion des ressources naturelles (zones de pâturage, coupe abusif de bois)	Tout le terroir du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Présence massive des éleveurs</li> <li>– Pression animales sur les ressources herbacées et ligneuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Famine récurrente</li> <li>– La biomasse très réduite</li> <li>– Le sol cultivable est dénudé</li> <li>– La décimation des animaux suite à l'insuffisance du pâturage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Présence des essences d'herbes pérennes dans le lac</li> <li>– Existence d'un service d'encadrement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Etablir des conventions locales de gestion des pâturages ;</li> <li>– Sensibiliser la population sur la coupe abusive de bois.</li> </ul>
Conflit agriculteurs-éleveurs	Tout le terroir du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Insuffisance des aires de pâturages ;</li> <li>– Concentration des éleveurs nomades.</li> </ul>	– Mécontentement entre les communautés	– Existence des règles de gestion traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre en place un comité inter communautaires de résolution des litiges</li> <li>– Sensibiliser et/ou former sur la cohabitation pacifique</li> </ul>
Faible organisation de la base	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Manque d'innovation</li> <li>– Analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Villages non structurés</li> <li>– Développement régressif</li> </ul>	– Des catégories des couches sociales existantes	– Aider à l'organisation de la base et à l'élaboration des documents statutaires

## 2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Tableau XXI : Axes prioritaires domaine Gouvernance – Sécurité - Paix

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Mauvaise gestion des ressources (récoltes, zones de pâturage, coupe abusif de bois,	Structures locales de stockage. Surveillance des zones de pâturage	Renforcer les capacités de gestion des ressources existantes.	Réduction des risques de famine en milieu rural et la préservation des ressources disponibles
Conflit agriculteurs-éleveurs	Des comités de concertation et de règlementation des conflits	Créer et former des comités de gestion des ressources	Développement d'une culture de paix intercommunautaire
Faible organisation de la population à la base	Des regroupements des producteurs existent en embryon.	Développer un cadre de structuration de la population	augmenter le niveau d'organisation de la population à la base.

### III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Tableau XXII : Grands axes de développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
<b>Agriculture, Elevage, pêche</b>	Baisse de production agricole Faible couverture en soin animale Difficulté d'accès d'eau pour le bétail	Amélioration la production agricole en préservant les ressources naturelles. – Approvisionnement des villages en semences améliorées – Subvention des producteurs agricoles en matériels de labour, de transport et de produits phytosanitaires – Lancement d'un vaste programme de formation des producteurs en paquets techniques éprouvées (techniques innovantes). Amélioration la production agricole en préservant les ressources naturelles. – Accroissement de la production animale par une bonne couverture sanitaire, la gestion des ressources pastorales et hydrauliques – Amélioration du cadre de traitement vétérinaire des bétails – Accroissement des structures hydrauliques (multiplication des puits pastoraux)
<b>Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme</b>	Ensamblage des ouadis	– Promotion des actions de protection et de préservation des ouadis
<b>Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)</b>	Faible développement des activités commerciales	– Développement des infrastructures commerciales – Promouvoir le développement des AGR
<b>Santé-Eau potable-Assainissement</b>	Conditions difficiles de travail dans le centre de santé Faible accès à l'eau potable	– Renforcement du système sanitaire du canton par une amélioration de travail, des infrastructures et en personnel qualifié – Renforcement des infrastructures hydrauliques du canton à travers une conscientisation de la population et la multiplication du nombre de forages d'eau potable
<b>Education-Jeunesse-Culture-Sport</b>	Mauvaises conditions d'études dans les écoles primaires francophones	Renforcement du système éducatif par des infrastructures adéquats, des équipements et un personnel qualifié

		Promotion de l'école pour tous les enfants du canton
<b>Affaires sociales-Genre</b>	Faible implication des femmes aux processus de développement	– Promouvoir l'autonomisation des femmes
<b>Gouvernance-Paix –Sécurité</b>	Mauvaise gestion des ressources (récoltes, zones de pâturage, coupe abusif de bois,	Renforcement des capacités de gestion des ressources existantes.
	Conflit agriculteurs-éleveurs	Création et renforcement des comités de gestion des ressources
	Faible organisation de la base	Développement d' un cadre de structuration de la population

## IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

### 4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

Tableau XXIII : Projets de développement : Agriculture – Elevage - Pêche

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Aménagement et exploitation des ouadis	-Kolom Koura	-CIVD	-10.500.000	1.050.000	Année4
	-Tofoye	-CIVD	-10.500.000	1.050.000	Année1
	-Kourna	//	-10.500.000	1.050.000	Année3
	-Doumsa	//	-10.500.000	1.050.000	Année2
2. Réaménagement de ouadis existants	Maloum	CCD	3.000.000	300.000	Année 1
3. Former les paysans en paquets techniques éprouvées	-Malloum	CCD	- 1.000.000	100.000	Année 1
	-Doumsa	CCD	- 1.000.000	100.000	Année 1
	-Tofoye	CCD	- 1.000.000	100.000	Année 1
4. Construction des puits pastoraux	-DoumsaChoukoui	CCD	-15.000.000	1.500.000	Année 1
	-Kourna	CCD	-15.000.000	1.500.000	Année 3
	-Miri soula	CCD	-15.000.000	1.500.000	Année 2
5. Construction des parcs de vaccination	Doumsachoukoui	CIVD	- 5.000.000	500.000	Année 3
	- Miri soula	CIVD	-5.000.000	500.000	Année 2
	-Kourna	CIVD	-5.000.000	500.000	Année 1
6. Sensibilisation sur les soins et traitements des animaux	Tous les villages du canton	CIVD	3.000.000	300.000	Année1
<b>Sous /total 1</b>			<b>137.000.000</b>	<b>13.700.000</b>	

## 4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Tableau XXIV : Projets de développement : Gestion des Ressources Naturelles et Tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Installation des pépinières	Malloum	CCD	3.000.000	300.000	Année 1
	Tofoye	CCD	3.000.000	300.000	Année1
	Doumsa	CCD	3.000.000	300.000	Année 1
2. Lutte contre l'ensablement des ouadis	Maloum, Malloumdoum, Douloumi, Soura, Tofoye, Doumsa, Kollomkoura, Kourna.	CIVD	4.000.000	400.000	Année 2
3. Organisation de campagne de sensibilisation sur la protection de l'environnement.	Tous les villages du canton	CIVD	3.000.000	300.000	Année1
<b>Sous /total 2</b>			<b>16.000.000</b>	<b>1.600.000</b>	

## 4.3. ECONOMIE

Tableau XXV : Projets de développement : Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Développer les activités génératrices de revenus	Malloum	CCD	- 5.000.000	50.000	Année 2
	Tofoye		- 5.000.000	50.000	Année 2
	Douloumi		- 5.000.000	50.000	Année 2
<b>Sous /total 3</b>			<b>15.000.000</b>	<b>150.000</b>	

#### 4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Tableau XXVI : Projets de développement : Santé – Eau Potable - Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction de centres de santé et équipement	Malloum	COSAN	70.000.000	- 7.000.000	Année 1
2. Organiser les campagnes de sensibilisation sur la CPN et la PEV	Tous les villages du canton	COSAN	2.000.000	- 200.000	Année 1
3. Installation de forages et équipement de pompe à motricité humaine(PMH)	-DoumsaNgalna	CCD	1.250.000	- 125.000	Année 1
	-Doumsa Moussa Haroun	CCD	1.250.000	- 125.000	Année 1
	-DoumsaBoldjoni				
	-Doumsa Mal Moussa	CCD	1.250.000	- 125.000	Année 1
	Ngayemi,	CCD	1.250.000	- 125.000	Année 1
	Doulimi,			- 125.000	Année 1
	Kandji2	CCD	1.250.000	- 125.000	Année 1
	Tofoye 3,	CCD	1.250.000	- 125.000	Année 1
Moussa Laissouri,	CCD	1.250.000	- 125.000	Année 1	
Mougreye,	CCD	1.250.000			

	KarouroumAlhadjHaki	CCD	1.250.000	- 125.000	Année 2
	Hangkirom			- 125.000	Année 2
	DoumraAllairi,	CCD	1.250.000	-125.000	Année 2
	KolomDjibrine,	CCD	1.250.000	-125.000	Année 2
	Kolom Kona,	CCD	1.250.000	125.000	Année 2
	DoumsaMbodouBiliri	CCD	1.250.000	125.000	Année 2
	Mirisoula,				Année 3
	MalloumWolli,	CCD	1.250.000	125.000	
	Sidia,	CCD	1.250.000	125.000	Année 3
	Bourdounati				Année 3
	Douloum Adam	CCD	1.250.000	125.000	Année 3
	Choukou,	CCD	1.250.000	125.000	Année 3
	Doulimi	CCD	1.250.000	125.000	Année 3
	Baboutini,				Année 4
	NguiromKerkeli	CCD	1.250.000	125.000	Année 4
	Tofoye 1.	CCD	1.250.000	125.000	Année 4
	Karouroum			125.000	Année 4
	Kolomkintilia.				Année 4
		CCD	1.250.000	125.000	

		CCD	1.250.000		125.000	Année 4
		CCD	1.250.000			Année 4
		CCD	1.250.000		125.000	Année 4
		CCD	1.250.000		125.000	Année 4
		CCD	1.250.000		125.000	
					125.000	
<b>Sous/total 4</b>			<b>-107.000.000</b>		<b>- 10.700.000</b>	

#### 4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Tableau XXVII : Projets de développement : Education – Jeunesse – Culture - Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction des salles de classes et équipements	Malloum	CCD	-40.000.000	4.000.000	Année 1
	Kourna		-40.000.000	4.000.000	Année 2
	Malloumdoum		-40.000.000	4.000.000	Année 3
2. Organisation des campagnes de sensibilisation sur la scolarisation des filles	Tous les villages du canton	CCD	2.000.000	200.000	Année 1
3. Renforcer les écoles en maîtres communautaires.	Malloum (1) Kourna (2)	APE	8.640.000	864.000	Année 1
<b>Sous /total 5</b>			<b>130.640.000</b>	<b>13.064.000</b>	

#### 4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Tableau XXVIII : Projets de développement : Affaires sociales - Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Doter les groupements féminins en moulins	-Malloum	CCD	2.000.000	200.000	Année 1
	-Kourna		2.000.000	200.000	Année 1
	-Malloumdoum		2.000.000	200.000	Année 1
	-Tofoye 1		2.000.000	200.000	Année 1
	-Doumsa		2.000.000	200.000	Année 1
2. Sensibiliser les groupements féminins sur le genre.	Malloum	CCD	1.500.000	150.000	Année 2
	Doumsa		1.500.000	150.000	Année 2
3. Octroyer des crédits aux membres du groupement féminin	Malloum	Groupement féminin de Malloum	5.000.000	500.000	Année 1
<b>Sous/total 6</b>			<b>18.000.000</b>	<b>1.800.000</b>	

#### 4.7. GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

Tableau XXIX : Projets de développement : Gouvernance – Paix – Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
Renforcement des capacités de gestion des ressources existantes (techniques de gestion des récoltes, élaboration des conventions de gestion de pâturage, gestion et exploitation du bois).	Malloum	CCD	- 3.000.000	300.000	Année 2
	Tofoye		- 800.000	80.000	Année 3
	Malloumdoum		- 4.000.000	400.000	Année 4
Création et formation des	Malloum	CCD	- 2.000.000	200.000	Année 1

comités de gestion des ressources naturelles	Toffoye Doumsa				
Appui à la Création et l'accompagnement des groupements communautaires	A déterminer	CCD	- PM		Année 2
<b>Sous /total 7</b>			- <b>13.800.000</b>	<b>1.380.000</b>	
<b>Totaux( 1+2+3+4+5+6+7)</b>			- <b>436.800.000</b>	<b>43.680.000</b>	

**Remarque** :Le coût globalde projets de développement sur la durée du planest de **436.800.000 F**. Pour la réalisation des actions retenues la contribution locale attendue est de **43.680.000** soit **10%** de chaque action.

## **V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS**

### **5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS**

La mise en œuvre de l'action nécessite un organe porteur qui doit être composé des représentants des communautés. Il est élu lors d'une assemblée générale ce mardi 31 mars 2015 et constitue un comité cantonal de développement composé de 13 membres dont 2 femmes. Il a la mission de la mise en œuvre et du suivi du Plan de développement Cantonal. Son siège se trouve à Malloum, chef-lieu de Canton. Ainsi il doit assumer les différentes missions qui sont :

- ✚ Faciliter dès le début le processus de planification en s'impliquant aux diverses phases de sensibilisation et information de la base sur le bienfondé de l'outil recherché qui est le plan de développement cantonal ;
- ✚ Modérer les assemblées générales au niveau du canton ; les membres doivent être à même de préparer les assises, d'avoir les aptitudes à la communication et conduire avec tact les points forts inscrits à l'ordre des assemblées ;
- ✚ Par un regard de transformation, les membres doivent avoir la même lecture sur les différentes actions et prouver leur transparence dans la gestion entière des actions ;
- ✚ La conservation des documents est une étape non négligeable car d'elle dépend le stock des données relatives à la vie socio-économique et culturelle des communautés résidant sur le terroir cantonal ;
- ✚ La présentation de l'état d'avancement du processus de développement permettrait aux bénéficiaires de donner une confiance à l'équipe dirigeante.
- ✚ La mise en œuvre des éléments de la planification est la somme de toutes les attentes de la population. Le comité cantonal de développement a ainsi la charge de traduire les actions conformément au planning opérationnel mis en place.

### **5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME**

La mission du comité cantonal de développement est essentielle car elle permet à l'équipe en charge de suivi des actions retenues de prendre des décisions d'orientation et de redynamisation en cas d'écart constaté. Pour mener à bien ses interventions, il doit identifier et analyser les situations sous-jacentes et proposer des mesures correctives adéquates. Il est donc un organe vigilant dans un processus de développement et doit être composé de personnalités physiques et morales qui sont :

- ✚ le Chef de Canton, celui-ci assisté de ses notables est le premier responsable qui doit veiller à la nouvelle approche du processus de développement cantonal ;
- ✚ Les autres membres du comité cantonal de développement ont la mission de prendre des décisions stratégiques et porter un regard permanent de suivi - évaluation des actions à entreprendre ;
- ✚ Les responsables des services déconcentrés de l'état et les autres structures d'accompagnement s'accorderont avec le comité cantonal de développement pour les conduites clairvoyantes des projets et sous projets.

- ✚ Les bénéficiaires directs ou indirects des actions issues du plan d'actions, les bailleurs et les autres partenaires techniques et financiers veilleront à la bonne exécution qui doit tenir compte des normes techniques voulues.

## 5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

Tableau XXX : Planning annuel

Titre du projet	Localisation	Promo- teur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels potentiels	Début probable	Durée
Aménagement et exploitation des ouadis	Tofoye	CIVD	10.500.000	1.050.000	9.450.000	AFD, UE, ECHO, USAID Etat tchadien	Année1	
Réaménagement de ouadis existants	Malloum	CCD	3.000.000	300.000	2.700.000	AFD, UE, ECHO, USAID Etat tchadien	Année1	
Former les paysans en paquets techniques éprouvés	-Doumsa -Malloum -Tofoye	CCD CCD CCD	1.000.000 1.000.000 1.000.000	100.000 100.000 100.000	900.000 900.000 900.000	AFD, UE, ECHO, USAID Etat tchadien	Année1	
Construction des puits pastoraux	- DoumsaChoukou ui	CCD CCD	15.000.000	1.500.000	13.500.00	AFD, UE, ECHO, USAID Etat tchadien	Année1	
Construction des parcs de vaccination	Kourna	CIVD	15.000.000	1.500.000	13.500.000		Année1	
Sensibilisation sur les soins et traitements des animaux	Tous les villages du canton	CIVD	1.500.000	150.000	1.350.000	AFD, UE, ECHO, USAID Etat tchadien	Année1	
<b>Sous-Total 1</b>			<b>48.000.000</b>	<b>4.800.000</b>	<b>43.200.000</b>		Année1	
Installation de 2 mini pépinières	Malloum Tofoye	CCD	1.000.000 1.000.000	100.000 100.000	900.000	UE, ECHO,	Année1	

villageoises					900.00	CBLT , USAID Etat tchadien		
Lutte contre l'ensablement des ouadis	Malloumdoum,Douloumi,Kollomkoura, Kourna.	CIVD			PM	UE, ECHO, CBLT , USAID Etat tchadien	Année1	
Organisation de campagnes de sensibilisation sur la protection de l'environnement.	25 villages du canton	CIVD	3.000.000	300.000	900.000	UE, ECHO, CBLT , USAID Etat tchadien	Année1	
<b>Sous – Total 2</b>			<b>5.000.000</b>	<b>500.000</b>	<b>4.500.000</b>		Année1	
Octroyer les crédits aux groupements féminins	Malloum Toffoye Douloumi	CCD	5.000.000 5.000.000 5.000.000	50.000 50.000 50.000	4.950.000 4.950.000 4.950.000	UE,FONAJ	Année1	
<b>Sous-Total 3</b>			<b>15.000.000</b>	<b>150.000</b>	<b>14.850.000</b>			
Construction de centres de santé et équipement	Malloum	COSAN	70.000.000	7.000.000	63.000.000	UE, UNICEF, PROADEL, Etat tchadien	Année1	
Organiser les campagnes de sensibilisation sur la CPN et la PEV	Tous les villages du canton	COSAN	2.000.000	200.000	1.800.000	UE,UNICEF, PROADL ,Etat tchadien	Année1	
Installation de forages et équipement de pompe à motricité humaine(PMH)	DoumsaNgalna	CCD	1.250.000	125.000	1.125.000	UE, UNICEF, PROADEL Etat tchadien	Année1	
	Doumsa Moussa	CCD	1.250.000	125.000	1.125.000			
	Haroun,Doumsa Boldjoni	CCD	1.250.000	125.000	1.125.000			

	Doumsa Mal	CCD	1.250.000	125.000	1.125.000			
	Moussa							
	Ngayemi	CCD	1.250.000	125.000	1.125.000			
	Doulimi,	CCD	1.250.000	125.000	1.125.000			
	Kandji 2	CCD	1.250.000	125.000	1.125.000			
<b>Sous-Total 4</b>			<b>80.750.000</b>	<b>8.075.000</b>	<b>72.675.000</b>			
Construction de salles de classes et équipements	Malloum	CCD	40.000.000	4.000.000	36.000.000	UE, PROADEL, Etat tchadien	Année1	
Organisation des campagnes de sensibilisation sur la scolarisation des filles	Tous villages du canton	CCD	1.500.000	150.000	1.350.000	UE,PROADEL, Etattchadien	Année1	
Renforcer les écoles en maîtres communautaires.	Malloum (1) Kourna (2)	APE			PM	UE, PRAODEL ,Etat tchadien	Année1	
<b>Sous-Total 5</b>			<b>41.500.000</b>	<b>4.150.000</b>	<b>37.350.000</b>			
Doter les femmes en moulins	Kourna Malloumdoum Tofoye 1 Doumsa  Malloum	CCD	2.000.000 2.000.000 2.000.000 2.000.000  2.000.000	200.000 200.000 200.000 200.000  200.000	1.800.000 1.800.000 1.800.000 1.800.000  1.800.000	UE, PROADEL; Etat tchadien	Année1	
Octroyer des créditsaux membres	Malloum	Comités	5.000.000	500.000	4.500.000	UE, PROADEL; Etat tchadien	Année1	

desgroupements féminins								
<b>Sous -Total 6</b>			<b>8.500.000</b>	<b>850.000</b>	<b>7.650.000</b>			
Création et formation des comités de gestion des ressources	Malloum Tofoye Doumsa	CCD	1.000.000	100.000	<b>900.000</b>	UE, ECHO, CBLT, USAID Etattchadien	Année1	
Appui à la création et accompagnement des groupements communautaires	A déterminer	CIVD, CCD			<b>PM</b>	UE, ECHO, CBLT, USAID Etattchadien	Année1	
<b>Sous-Total 7</b>			<b>1.000.000</b>	<b>100.000</b>	<b>900.000</b>			
<b>Totaux (1+2+3+4+5+6+7)</b>			<b>199.750.000</b>	<b>19.975.000</b>	<b>179.775.000</b>			

**Remarque :** Dans le planning annuel de travail il ressort que le coût total pour les charges des projets est de **199.750.000F** .La contribution locale des bénéficiaires en espèce est de **19.975.000 F**. Les divers financements recherchés auprès des bailleurs et l'état représentent **179.775.000 F**. Les contributions en nature (mises en mémoire) sont prises en charge par les bénéficiaires directs des projets.

## CONCLUSION

Au terme de l'élaboration de ce plan de développement local du canton Malloum dont les résultats sont devenus une réalité, les bénéficiaires se disent satisfaits quant à l'effort fourni par l'équipe SOSSAHEL INTERNATIONAL TCHAD, tous les acteurs impliqués dont le comité cantonal pour le développement, les concertations inter villageoises et les services techniques déconcentrés impliqués dans les différentes commissions thématiques.

Selon cette population, c'est un outil qui permettrait de négocier les actions de développement pour la promotion du canton en général et les populations cibles en particulier.

De part son contenu il prend en compte les contraintes liées à l'épanouissement, les potentialités existantes dans le canton et les projets qui sont réalistes et réalisables dans une période donnée. Il convient de noter que le niveau cantonal demeure un espace territorial plus opérationnel où les perspectives de financement semblent être plus prometteuses de la part des partenaires au développement. Pour ce faire le comité cantonal qui est l'organe porteur doit s'investir pour la matérialisation de ce plan. Il doit valoriser ses capacités de lobbying pour identifier et négocier avec les potentiels partenaires au développement.

Le socle de développement émanerait de la participation et de la mobilisation des ressources locales pour la réussite dudit plan.

Aussi il n'y aurait pas de développement local sans responsabilisation, une volonté et une démarche collective à la base qui puisse concrétiser la vision à court, moyen et long terme de la communauté.

En outre, l'espace territorial cantonal constitue un réceptacle approprié pour la mise en œuvre du processus de décentralisation et des politiques de développement local. Il faut noter que le niveau cantonal demeure un espace territorial plus opérationnel où les perspectives de financement semblent être plus prometteuses de la part des partenaires au développement. Les projets de société, les opérations de développement sont plus précis et les impacts des interventions plus concrets et plus visibles car il y a moins de saupoudrage.

**ANNEXE I : Copie de la lettre de demande d'appui transmise**

Republique du Tchad  
Région du Lac  
Département de Waiyi  
Sous-préfecture de Doum-Doum  
Canton Malloum

Unité - Travail - Progrès

Malloum le 04 janvier 2014

Majesté chef de Canton de Malloum

Au

Coordonnateur de SOS Sahel  
S/C Projet Waiyi à Ngoumi

Objet: Demande d'appui  
à l'élaboration du PDL

Monsieur,  
Suite à l'atelier d'information sur le plan local de développement organisé le 26 décembre 2013 par l'équipe du projet Waiyi, la population dudit Canton, en mon nom avons l'honneur de venir par la présente solliciter l'appui de SOS Sahel pour l'accompagner à l'élaboration de son plan de développement local.

Esperant que notre demande retiendra toute votre attention pour une suite favorable, veuillez recevoir, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de notre très haute considération.

Pour la population du Canton

le chef de Canton



Hasane Abdramane Adami

## Annexe II. Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,

Activités	Lieu	Dates	Nombre de participants	Nombre de jours
Réunion cantonale d'information	Malloum	26.12.2013	114	1
Réunion d'information dans chaque village				
Réunion d'information au sein de chaque groupe de villages	Au sein de chaque groupe de villages	12 au 15 février 2014	144	1 jour par groupe
Mise en place des comités inter villageois de développement et désignation des animateurs locaux volontaires	Au sein de chaque groupe de villages	20 au 22 mars 2014	135	1 jour par groupe
Formation des animateurs locaux volontaires et des membres de comité local de suivi	Doum-Doum	9 et 10/04/2014	3	2
Collecte de données de base sur le canton	Tous les villages du canton	12 au 30/04/2014		
Diagnostic participatif par groupe de villages	Par groupe de villages	3 au 13 juin 2014	125	2 jours par groupe
Assemblée générale cantonale de diagnostic participatif	Malloum	28-nov-14	17	1
Formation des membres des CT	Doum-Doum	18/12/15		1
Travaux en commission thématique	Doum-Doum	20 au 22/12/2014		3
Restitution des résultats des travaux en commission thématique	Au sein de chaque groupe de villages	23 au 28 décembre 2014	68	
Assemblée générale cantonale d'adoption et de priorisation des projets	Malloum	31 mars 2015	10	1
Rédaction et finalisation du	Ngouri			

PDL				
-----	--	--	--	--

### Annexe III : Personnes ressources contactées

<b>N° d'ordre</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Lieu de résidence</b>	<b>Contacts téléphoniques</b>
01	Zacharia Adam	Malloumdoum	
02	Mbodu Abdoulaye	Sourall	
03	Zacharia Adam	Kandji I	99241658
04	Abderaman Kara	Douloumi	99676735
05	Malloum Adam	Douloumi I	92708905
06	Moussa Kalla	KournaWolli	99527160
07	Abakar Koura Hassan	Malloum	
08	Malloum Moussa	Méri Soula	
09	HadjeHawa	Malloum	
10	Kadidja Moussa	Doumsa Koura	
11	Zara Idriss	Doumsa	
12	Abakar Moussa	DoumsaMbobiliri	90514255
13	Adoum Issa	Soula	99619440
14	Adam Adji	Kouloumkindilé	90302697
15	Hassan Souleymane	Koulom Haroun	99537514
16	Mahamat Abdoulaye	Toffi	99724160
17	AbakarAbdelkérime	André	99896115
18	Moussa Adam	Moussa Lassouri	
19	Alhadj Kaki	KourourouAlairi	99324895
20	Taher Moussa	Mougreye	

### Annexe IV : Membres du Comité de Développement Cantonal

<b>N° d'ordre</b>	<b>Nom et prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Contact téléphonique</b>
01	Moustapha Brahim	Président	99740487
02	Abakar Hassan	Vice Président	
03	Ali Moustapha	SG	99221444
04	Moussa Adam Koundou	SGA	99288505
05	Hassan Moussa Ali	Trésorier général	
06	HadjeKakani Ali (F)	Trésorier G A	
07	AlhadjMahamat Ali	Conseiller	99224298
08	Hadje Zara (F)	Conseiller	
09	Moussa Soumaïla	Conseiller	
10	Mbodou Abdoulaye Batoure	Chargé de matériels	
11	MaraAbba Hassan	Chargé de matériels adjoint	

12	GoniAbakarChoua	Commissaire aux comptes	99593148
13	Hadje Adam Haoualssa (F)	Commissaire aux comptes	

#### Annexe VI : Noms des animateurs locaux volontaires

<i>Village central</i>	<i>N° du groupe village</i>	<i>Noms et Prénoms</i>	<i>Contacts téléphoniques</i>	<i>Niveau d'étude</i>
<i>Malloum</i>	1	<i>Ali Adam Ali</i>	<i>99365888</i>	
<i>Doumsa</i>	2	<i>Moustapha Adam</i>	<i>99383133</i>	
<i>Tafoi</i>	3	<i>Saleh Djibrine</i>	<i>99712937</i>	

#### Annexe VII : Liste des Membres de l'équipe des commissions thématiques (CT)

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Service</b>	<b>Contact</b>
Mbodou Moussa	Responsable de centre de santé	Santé	99637401
Ali Hassan	Chef cantonnement forestier	Environnement	95900636
Issa Oumar Nahas	Animateur SODELAC	Agriculture	99678897
NgueyananeTimbert	IPEP	Education	99740228
Ali AbakarMbodou	Chef de poste Vétérinaire	Elevage	99231582
TarassemNoudjiandom	Responsable de centre de santé	Santé	95683017

#### Annexe VIII. Calendrier des travaux en commission thématique

<b>Dates</b>	<b>Domaines</b>	<b>Durée</b>
20 au 22/12/2014	Agriculture GRN, Santé, Hydraulique, Action sociale, Education/Culture jeunesse sport Elevage, Economie	3 jours

#### Annexe XI : Calendrier des travaux en commission thématique

<b>Dates</b>	<b>Domaines</b>	<b>Durée</b>
--------------	-----------------	--------------

20 au 22/12/2014	Agriculture GRN, Santé, Hydraulique, Action sociale, Education/Culture jeunesse sport Elevage, Economie	3 jours
------------------	---	---------

### Annexe XII : Liste des groupements existants dans le canton Malloum

N° d'ordre	Nom du groupement	Date de création	Genre	Vocation	Siège	Textes de base et autorisation
1	Her	2007	Masculin	Agricole	Malloum	Disponible
2	Klafeh	2007	Masculin	Agricole	Malloum	Disponible
3	Klatoulo	2007	Féminin	Agricole	Malloum	Disponible
4	Klafouna	2007	Masculin	Agricole	Kourna	Disponible
5	Doumsa	2007	Masculin	Agricole	Doumsa	Disponible
6	Bouna Alwatan	2007	Masculin	Commerce	Malloumdoum	Disponible
7	Alhilal	2007	Masculin	Agricole	MalloumWolli	Disponible
8	Klafouna	2007	Masculin	Agricole	MalloumWolli	Disponible
9	Insanié	2012	Masculin	Agricole	KournaWolli	Disponible
10	Klafouna	2007	Masculin	Agricole	Kourna	Disponible

### Annexe XIII. Les perspectives d'ici 2019

**UNE BELLE ECOLE POUR L'INSTRUCTION DE NOS ENFANTS**



**DES CONTRUCTIONS DE CENTRES DE SANTE POUR LES SOINS DE NOS POPULATIONS**

